



MJC Pays de Quintin

Projet d'animation de la vie sociale

2023 - 2025

Avec ce projet social, se profile une nouvelle étape dans l'histoire déjà riche de l'association MJC du pays de Quintin. Née en 1969 sur les bases d'un foyer de jeunes, elle est devenue au fil de son évolution un acteur important du territoire dans bien des champs d'activité : enfance, jeunesse, animation sociale, culture, citoyenneté, sport, ... Agréée Espace de vie sociale depuis 2013, elle a depuis développé un certain nombre d'actions impliquant la participation des habitants quelque soit leur âge.

La démarche d'agrément si elle était envisagée depuis longtemps a réellement démarré en 2020. Cet écrit présente donc le fruit de près de 3 ans de travail : rencontres, enquêtes, concertation, projection, ... et bien entendu actions et projets. En effet grâce à l'implication importante de toutes et tous, bénévoles comme salariés nous avons su mener de front réflexion et action. Nous nous sommes dotés d'un projet associatif réfléchi et partagé qui réaffirme la référence à l'Education populaire et aux Droits culturels. Ce projet d'animation sociale sera bien porté par une **MJC** : *« les Maisons des Jeunes et de la Culture souhaitent plus que jamais affirmer une de leurs missions premières : contribuer à la cohésion sociale sur les territoires et permettre l'exercice de la citoyenneté à chaque habitant.e. Face au repli sur soi, à l'individualisme, à la montée du chômage et de la précarité, les MJC oeuvrent pour faciliter l'inclusion, la socialisation des personnes les plus fragiles et l'accueil inconditionnel de tous les publics. »* (extrait du compte rendu du Séminaire national de la CMJCF sur l'animation de la vie sociale en juin 2021).

La démarche de diagnostic a aussi été l'occasion de présenter, expliquer, montrer l'importance d'un agrément d'animation sociale. Nous nous rendons compte depuis quelques mois des changements déjà opérés (en interne) en particulier :

- l'importance accordée à l'**accueil** des personnes et des initiatives ;
- la volonté de **mobiliser** les habitants autour de projets collectifs ;
- la nécessité d'**impliquer** le territoire à travers ses associations, ses élus.

Voilà les 3 grands axes stratégiques auxquels devront répondre les actions envisagées et pour certaines déjà engagées. Viser ces objectifs nécessitera bien entendu des changements dans l'organisation, la gouvernance. Une importance accrue sera ainsi accordée à la communication.

Le diagnostic a aussi montré les dynamiques existant sur ce territoire rurale (11 communes, 12600 habitants) du sud de l'agglomération de Saint Briec Armor. Nous pourrons nous appuyer sur cette histoire. Ce qui est possible pour l'organisation des alsh peut aussi l'être pour l'animation de la vie sociale. Être présents et actifs sur l'ensemble du territoire seront donc des enjeux importants.

Les années que nous venons de vivre ont mis en lumière l'importance des relations sociales, des solidarités locales, du débat citoyen, ... La MJC dont l'action sera confortée par cet agrément aura donc un rôle important à jouer sur le territoire.

Sommaire

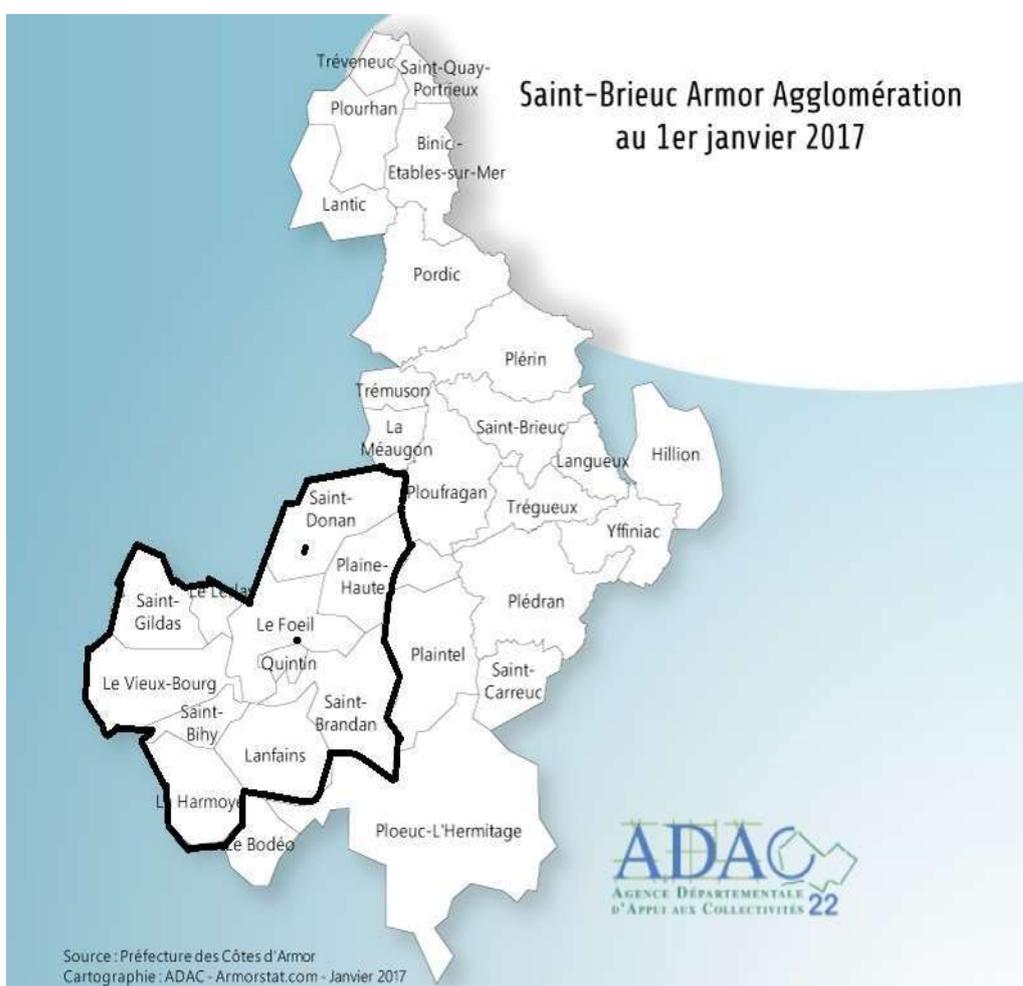
Partie 1 – La MJC du Pays de Quintin bien ancrée sur son territoire...	page 5
Partie 2- La Maison des Jeunes et de la Culture du pays de Quintin	page 17
Partie 3 – Diagnostic – une démarche participative et active	page 30
Partie 4 – Projet social 2023-2025	page 40
Annexes – documents cités dans les parties	page 86

PARTIE 1 :

La MJC du Pays de Quintin bien ancrée sur son territoire...

1 – Quel territoire ?

La Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de Quintin, forte de 50 ans d'existence et d'expérience dans le secteur de l'action socio-culturelle rayonne sur un territoire intercommunal très mouvant. Si le conventionnement auprès du service commun en 2018 des accueils de loisirs réunit 11 communes (prolongeant celui de Quintin Communauté engagé dès 2002), les activités hebdomadaires sportives, culturelles et créatives attirent des habitants sur un territoire plus étendu. Tout comme certaines actions de l'espace vie sociale qui intéressent les habitants des communes de Plaintel, Ploëuc-L'Hermitage. Néanmoins, le territoire composé par les 11 communes du service commun apparaît cohérent pour une analyse juste de l'action de la MJC du Pays de Quintin. **70% des adhérents 2021/2022 étant résidents des 11 communes du service commun.**



2 – La dynamique de la population

2 – 1 – Une population stable depuis 2008.

Communes	Population 2008	Population 2013	Population 2019
QUINTIN	2835	2822	2867
ST BRANDAN	2306	2389	2309
LE FOEIL	1405	1491	1412
LANFAINS	987	1074	1098
PLAINE HAUTE	1307	1515	1633
ST DONAN	1424	1453	1453
LE VX BOURG	734	782	776
ST BIHY	176	235	269
LA HARMOYE	423	395	375
ST GILDAS	280	289	251
LE LESLAY	125	149	158
Total territoire	12002	12594	12601
SBAA			151937

Tab.1 : Evolution de la population du territoire depuis 2008

La population du territoire est globalement stable depuis 2008 (+5% entre 2008 et 2019). On observe néanmoins **trois dynamiques démographiques communales** :

- Les **communes qui perdent de la population** :
 - o La Harmoye (-11%), St Gildas (-10%). Il s'agit des communes les plus éloignées de la Ville centre Quintin. Les communes également qui ne disposent pas d'école.
- Les **communes qui voient leur population ayant peu évolué entre 2008 et 2019** :
 - o St Brandan (+0,1%), Le Foeil (+0,5%), Quintin (+1,1%), St Donan (+2%). Il s'agit de la ville Centre (Quintin) et ses communes limitrophes (St Brandan et Le Foeil) auxquelles s'ajoute dans la même dynamique la commune de St Donan.
- Les **communes dont la population augmente au-dessus de la moyenne du territoire** :
 - o Le Vieux Bourg (5,7%), Lanfains (+11%), Plaine Haute (+25%), Le Leslay (+26%), St Bihy (+52,8%). Des communes qui ont enregistré l'arrivée de nouveaux arrivants suite au développement de lotissements pavillonnaires ou constructions résidentielles. En dépit de l'absence d'école, les communes de Le Leslay et Saint Bihy ont connu une forte augmentation de leur population : la proximité de la ville centre (des services) et le coût du foncier expliquent cette évolution.

La MJC doit tenir compte de ces disparités de dynamiques démographiques de territoire pour prioriser sur le terrain ses actions.

2 – 2 – Une population plutôt « jeune »

Communes	0-14ans	15 -29ans	30-44ans	45-59ans	60-74ans	75ans et +
QUINTIN	457 (16%)	410 (14,4%)	434 (15,2%)	504 (17,7%)	463 (16,3%)	582 (20,4%)
ST BRANDAN	437 (18,7%)	294 (12,6%)	453 (19,4%)	474 (20,3%)	476 (20,4%)	205 (8,7%)
LE FOEIL	298 (21,0%)	223 (15,7%)	245 (17,2%)	328 (23,1%)	243 (17,1%)	84 (5,9%)
LANFAINS	259 (23,6%)	145 (13,2%)	226 (20,6%)	243 (22,2%)	131 (11,9%)	93 (8,5%)
PLAINE HAUTE	391 (24,2%)	225 (13,9%)	354 (21,9%)	317 (19,6%)	222 (13,7%)	109 (6,7%)
ST DONAN	280 (19,2%)	226 (15,5%)	251 (17,3%)	316 (21,7%)	270 (18,6%)	112 (7,7%)
LE VX BOURG	189 (24,4%)	109 (14,1%)	170 (21,9%)	148 (19,1%)	92 (11,9%)	67 (8,6%)
ST BIHY	70 (26,1%)	42 (15,7%)	64 (23,8%)	42 (15,7%)	39 (14,6%)	11 (4,2%)
LA HARMOYE	61 (16,2%)	66 (17,6%)	60 (16,0%)	94 (25,0%)	59 (15,7%)	36 (9,6%)
ST GILDAS	50 (19,1%)	30 (11,6%)	53 (20,3%)	58 (22,3%)	44 (16,7%)	26 (10,0%)
LE LESLAY	36 (22,8%)	21 (13,3%)	36 (22,8%)	34 (21,5%)	22 (13,9%)	9 (5,7%)
TOTAL Territoire	2528 (20%)	1791 (14%)	2346 (18,5%)	2558 (20,3%)	2061 (16,3%)	1334 (10,5%)
SBAA	26480 (17,4%)	23531 (15,5%)	25796 (17,0%)	30223 (19,9%)	28740 (18,9%)	17168 (11,3%)

Tab.2 : Population du territoire par classe d'âge

La population du territoire est plus jeune que la moyenne de l'agglomération (34% ont moins de 30 ans contre 33% pour l'agglomération (SBAA)). Seules les communes de St Brandan, Saint Gildas et Quintin sont en dessous de ce pourcentage ; respectivement (31,3%, 30,7% et 30,4%). On notera toutefois que la part de la population de 15 -29 ans est inférieure à celle de l'agglomération (14% contre 15,5%). Les jeunes étudiants ou jeunes actifs sont moins nombreux sur le territoire. Cela peut être une donnée importante sur la difficulté de mobiliser ce public autour de la dynamique de projets.

La part de la population de 30 – 59 ans est plus importante que pour l'agglomération (38,8% contre 36,9%). Il s'agit de la population active qui (on le constatera lors de l'analyse des migrations domicile/travail) n'exercent pas majoritairement sur le territoire. Elle est donc fortement impactée par les déplacements : **un frein réel à l'engagement associatif et autre sur sa commune ou territoire de proximité.**

La part de la population de 60 ans et plus est moins importante que pour l'agglomération (26,8% contre 30,2%). Seule la commune de Quintin est au-dessus de la moyenne de l'agglomération (36,7%). Ces chiffres sont néanmoins à relativiser du fait de l'existence de l'EHPAD et du foyer logement et donc une population issue d'autres communes recensée sur son territoire.

Au total, si la population du territoire est jeune, il reste que la mobiliser pour la rendre active de ses projets est un défi. Les jeunes actifs ne restent pas sur le territoire et la population active résidente sur le territoire n'est pas dans les meilleures dispositions pour s'engager. La MJC doit donc tenir compte de ces facteurs pour mettre en place ses actions.

3 – L'emploi : une mobilité domicile/travail importante.

Communes	Ensemble	Travaillent dans la com de résidence	Travaillent dans une autre commune	Utilisation d'une voiture Pour aller au travail
QUINTIN	975	316 (32,5%)	658 (67,5%)	79,6%
ST BRANDAN	986	184 (18,7%)	802 (81,3%)	90,9%
LE FOEIL	646	126 (19,4%)	520 (80,6%)	90,4%
LANFAINS	505	109 (21,6%)	396 (78,4%)	89,7%
PLAINE HAUTE	757	90 (11,9%)	667 (88,1%)	90,9%
ST DONAN	640	129 (20,2%)	511 (79,8%)	88,3%
LE VX BOURG	327	69 (21,1%)	258 (78,9%)	89,3%
ST BIHY	135	21 (15,3%)	114 (84,7%)	88,5%
LA HARMOYE	172	39 (22,7%)	133 (77,3%)	81,4%
ST GILDAS	115	33 (28,8%)	82 (71,2%)	83,8%
LE LESLAY	62	12 (19,7%)	50 (80,3%)	88,5%
Total territoire	5320	1128 (21,2%)	4191 (78,8%)	87,4%
SBAA	59262	17571 (29,6%)	41691 (70,4%)	83,7%

Tab.3 : Lieu de travail des actifs de 15 ans et plus ayant un emploi qui résident dans la zone en 2018

78,8% de la population du territoire exerçant une activité professionnelle est amenée à se déplacer hors de sa commune. Seule la commune de Quintin (67,5%) et à moindre valeur, Saint Gildas et La Harmoye (respectivement 71,2% et 77,3%) sont en dessous de la moyenne du territoire. En tant que ville centre QUINTIN dispose d'une activité économique plus riche (commerces et services notamment qui permettent à sa population d'exercer une activité sur la commune). Communes plus rurales, La Harmoye et Saint Gildas sont aussi les communes les plus agricoles du territoire permettant à une partie de leur population d'exercer sur la commune.

Communes	1 voiture	2 voitures	Sans voiture	Total
QUINTIN	676	356	270	1302
ST BRANDAN	425	541	45	1011
LE FOEIL	210	335	15	560
LANFAINS	156	262	25	443
PLAINE HAUTE	219	393	23	635
ST DONAN	222	352	20	595
LE VX BOURG	127	170	11	308
ST BIHY	44	55	11	110
LA HARMOYE	66	91	12	169
ST GILDAS	55	55	11	121
LE LESLAY	18	38	2	58
Total territoire	2218 (41,7%)	2648 (49,8%)	445 (8,5%)	5312
SBAA	34543 (48,6%)	27038 (38,2%)	9380 (13,2%)	70961

Tab.4 : Equipement automobile des ménages en 2018

87,4% de la population du territoire est amenée à se déplacer en voiture pour travailler (contre 83,7% pour l'ensemble de l'agglomération). Le besoin de disposer d'une voiture et donc fortement nécessaire. **91,5% de la population dispose au moins d'une voiture** (contre 86,6% pour l'agglomération) et 8,5% de la population ne possède pas de véhicule (contre 13,2% pour l'agglomération). Les chiffres laissent à penser que la population active ayant besoin de voiture pour exercer leur activité en dispose d'une. Néanmoins, il est évident **qu'à la marge** certaines personnes

éprouvent des difficultés pour se déplacer et ainsi se rendre à leur travail (8,5% de la population des ménages ne possède pas de voiture). **Des actions pour favoriser la mobilité de cette population méritent d'être réfléchies.**

4 – Le parc du logement

Le territoire possède 12250 logements.

Communes	Propriétaire	Locataire	Dont Logement HLM	Logé gratuitement
QUINTIN	1589	978	281 (10,9%)	73
ST BRANDAN	1956	365	34 (1,4%)	17
LE FOEIL	1191	219	8 (0,5%)	10
LANFAINS	912	181	30 (2,7%)	4
PLAINE HAUTE	1393	224	20 (1,2%)	1
ST DONAN	1184	248	59 (4,1%)	18
LE VX BOURG	657	108	12 (1,5%)	10
ST BIHY	186	76	0	6
LA HARMOYE	289	78	27 (7,3%)	9
ST GILDAS	208	50	0	2
LE LESLAY	116	42	0	2
Total territoire	9681 (79,0%)	2569 (21,0%)	471 (3,8%)	152
SBAA	101860 (69,5%)	4474 (30,5%)	15428 (14,5%)	1639

Tab.5 : Résidence principale selon le statut d'occupation en 2018

4 – 1 – Peu de logement social

Le territoire dispose de peu de logements HLM : 3,8% en moyenne. En comparaison l'ensemble des communes de l'agglomération dispose de 14,5% de logements HLM. L'essentiel des logements HLM se situent sur la commune de Quintin. 10,9% de son parc de logement et surtout 59,6% des logements HLM du territoire. On en trouve à moindre valeur sur les communes de La Harmoye (7,3% de son parc de logement) et Saint Donan (4,1% de son parc de logement).

Aussi est-il intéressant que la MJC tienne compte de cet indicateur pour situer géographiquement certaines de ses futures animations sociales.

4 – 2 – Prédominance d'une population propriétaire

La population du territoire est propriétaire à 79% contre 21% de locataires. Le rapport pour l'ensemble de l'agglomération est de 69,5/30,5. Associé à la possession d'un véhicule, on peut penser que la population est très attachée à la propriété. Serait-ce le signe d'un symbole de réussite mais aussi une certaine forme d'individualisme de la part de la population du territoire ?

Dès lors, agir pour développer le vivre ensemble auprès de la population apparait une action cohérente de la MJC pour favoriser les initiatives collectives des habitants

5 – La population allocataire CAF

Lorsque nous parlons de population couverte ou population bénéficiaire, il s'agit du nombre d'allocataires auquel s'ajoutent le conjoint, les enfants et les autres personnes à charge.

5- 1 – L'Allocation Rentrée scolaire

Communes	Allocataires	Allocation rentrée scolaire	% ARS/Allocataires	Prestation Accueil Jeunes Enfants
Quintin	555	224	40.36	154
Saint Brandan	316	146	46.20	73
Le Foeil	192	50	26.04	39
Plaine-Haute	241	123	51.03	76
Saint Donan	185	81	43.78	47
Lanfains	144	48	33.33	36
Le Vieux Bourg	113	82	72.56	23
Saint Bihy	42	14	33.33	13
Saint Gildas	28	17	60.71	6
La Harmoye	57	13	22.80	14
Le Leslay	13	7	53.80	0
SBAA	28 714	10 521	36.64	4 076
CAF 22	39 735	23 270	58.56	11 944

Tab.6 : L'ARS et PAJE sur le territoire (2019)

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé et âgé de 6 à 18 ans. Elle permet d'aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire. Son montant dépend de l'âge de l'enfant. Les conditions de ressources sont 24 697 € de revenu pour 1 enfant ou 30 396 € pour 2 enfants en 2019.

L'analyse du tableau 6 nous permet d'affirmer que la plupart des allocataires des communes du territoire ont un niveau d'accès à l'ARS très supérieur aux allocataires de St Briec Armor Agglomération (36.64 %), mais plutôt équivalent aux allocataires du département (58.56 %). Le niveau de bénéficiaire de l'ARS est particulièrement élevé à Saint Gildas (60.71 %) et au Vieux Bourg (72.56 %)

Pour la Prestation Accueil Jeunes Enfants, les conditions d'accès sont moins restrictives. Une très large catégorie de parents peut donc y avoir accès.

5 – 2 – Les allocations logement

Communes	Bénéficiaires APL	Bénéficiaires ALF	Bénéficiaires ALS	% ARS/total
Quintin	307	214	80	13.31
St Brandan	40	150	29	13.24
Le Foeil	8	91	14	12.38
Plaine Haute	23	129	15	8.98
Saint Donan	61	44	9	7.89
Lanfains	18	67	17	16.66
Le Vieux Bourg	14	44	15	20.54
Saint Bihy	13	15	5	15.15
SBAA	12 942	8 572	5 724	21.01
CAF 22	17 804	9 143	17 804	34.55

Tab.7 : Les Allocations logement sur le territoire (2019)

Dans le tableau 7, on peut considérer que les bénéficiaires de l'Allocation Logement social sont issus des familles les plus en difficultés financières. Les bénéficiaires de cette allocation sont moins nombreux que sur St Briec Armor Agglomération (21.01% à bénéficier de cette aide, sauf dans la Commune du Vieux Bourg (20.54%°) qui se caractérise par une précarité plus significative qu'ailleurs des allocataires. Rappelons que L'allocation de logement sociale (ALS) est une aide financière destinée à réduire le montant de votre loyer. Elle est versée si vous ne pouvez prétendre ni à l'aide personnalisée au logement (APL), ni à l'allocation de logement familiale (ALF).

5 – 3 – Le Revenu de Solidarité Active

Le Revenu de Solidarité Active est versé aux personnes de plus de 25 ans sans activité et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. **Le RSA est un marqueur très fort de la précarité.**

Communes	Bénéficiaires du RSA (2019)	% RSA /allocataires
Quintin	58	10.45
Saint Brandan	23	7.27
Le Foeil	Non communiqué	
Plaine-Haute	12	4.97
Saint Donan	13	7.02
Lanfains	14	9.72
Le Vieux Bourg	9	7.96
Saint Bihy	5	11.90
Saint Gildas	0	
La Harmoye	6	10.52
Le Leslay	0	
SBAA	3565	12.41
CAF 22	10 508	26.44

Tab.8 : Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sur le territoire.

Le pourcentage de bénéficiaires du RSA en proportion d'allocataires demeure inférieur sur le territoire à celui de St Briec Armor Agglomération (12.41%) Seules 2 communes s'en rapprochent à savoir Quintin (10.45%) et Saint Bihy (11.90 %).

Un diagnostic de Saint Briec Armor Agglomération réalisé en 2019 mentionne que la ville centre de Quintin concentre une forte population d'allocataires RSA ; à un niveau moindre néanmoins que Saint Briec ou Ploufragan. Il en serait de même pour les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) qui concerne les chômeurs en fin de droits.

Cette étude précise également que la pauvreté sur SBAA dépend principalement de l'éloignement au littoral de la commune de résidence. Elle est donc plus marquée dans les centres-bourgs du sud de l'agglomération, notamment sur Quintin et Ploëuc-L'Hermitage.

L'ensemble des données transmises par la CAF sont à croiser et à considérer pour prioriser et situer géographiquement les animations sociales de la MJC sur son territoire ; notamment les actions parentalité.

6 – Les pôles structurants sur le territoire

L'ensemble des communes du territoire disposent de lieux administratifs publics, de différents équipements, d'établissements scolaires qui permettent à la MJC de rencontrer, informer la population en vue de les écouter, les entendre et les accompagner.

6 – 1 – Des lieux administratifs

Suivant la taille de la commune, la Mairie est plus ou moins ouverte au public et donc à ses habitants.

Mairie	Jours d'ouverture	Horaires	Permanences de services	Autres
Quintin	lundi mardi Mercredi au Vendredi samedi	9h -12h30/14h -17h 9h -12h30/14h-18h 9h -12h30/14h – 17h 10h -12h (élus)		Carte d'identité/passeport
Saint Brandan	Du lundi au mercredi Jeudi Vendredi samedi	8h30 -12h/14h -16h45 8h30 – 12h 8h30 -12h/14h -16h45 8h30 -11h45		Agence postale
Le Foeil	Du lundi au jeudi Vendredi samedi	9h -12h/14h -17h 9h -12h/14h-16h 9h -12h		
Plaine-Haute	Du lundi au mercredi Jeudi Vendredi samedi	8h15 -12h/14h -18h 8h15 -12h/13h30-17h30 8h15-12h/13h30-16h30 8h15 -12h		
Saint Donan	Du lundi au mercredi Jeudi Vendredi	8h -12h / 14h -18h 9h -12h 8h-12h/14h -18h		
Lanfains	lundi mardi mercredi au jeudi Vendredi samedi	9h -12h/14h -17h 9h -12h 9h -12h/14h -17h 9h -12h/14h-16h30 9h -12h		
Le Vieux Bourg	lundi au mardi jeudi Vendredi	9h -12h30/14h -17h30 9h -12h30/14h – 17h30 9h -12h30		
Saint Bihy	Mercredi vendredi	9h -12h30 14h -17h30		
Saint Gildas	Mardi et vendredi	9h -12h/14h -18h		
La Harmoye	Mardi, jeudi, vendredi Mercredi	9h -12h 9h -12h/14h-17h		
Le Leslay	Mardi et vendredi	14h -17h30		

La ville de Quintin dispose d'autres services : Bureau de poste, permanence de services sociaux (Département, Petite Enfance, le Lieu-dit, la Mission Locale, ...)

Les mairies peuvent être des lieux ressources pour rencontrer les habitants. La MJC prendra compte des ouvertures pour organiser permanences et rencontres des habitants.

6 – 2 – Un pôle scolaire structuré

La ville de Quintin dispose d'une offre scolaire exceptionnelle : deux collèges (Le collège public Le Volozen, le collège privé Jean 23), un lycée d'enseignement général (le Centre Jean 23) et un lycée professionnel (Jean Monnet). Plus de 1500 élèves en secondaire sont accueillis dans ces établissements issus du secteur Sud de Saint Briec Armor Agglo (Zone de Quintin, Plaintel, Ploec) et au-delà (Pays de Corlay).

De nombreuses communes du territoire disposent d'une école voire deux. Seulement trois communes n'ont pas d'établissements scolaires : Le Leslay, Saint Gildas et Saint Bihy.

Les établissements scolaires sont des partenaires importants pour la MJC. Vecteurs de diffusion d'informations incontournables pour s'adresser aux familles, ce sont également des acteurs pour discuter des questions autour de la parentalité et de l'éducation.

6 – 3 – Des espaces destinés aux associations

Les communes disposent d'équipements pouvant favoriser la rencontre des habitants, accueillir les associations, ...

- QUINTIN : salles Hôtel Poulain, salle de réunion de l'espace sportif Emmanuel LE JEAN, salles de la MJC, salle des fêtes.
- SAINT BRANDAN : salle polyvalente (3 espaces possibles), salle de Carestiemble, salle associative de la médiathèque.
- LE FOEIL : salle des fêtes, salle d'animation sous la salle des fêtes, foyer du stade, futur espace médiathèque et foyer jeune
- LANFAINS : salle des fêtes, salle du presbytère
- LE VIEUX BOURG : salle des fêtes, salle multi associations
- PLAINE HAUTE : salle des fêtes, hall de la salle de sport, futur tiers-lieu
- SAINT BIHY : salle des fêtes
- SAINT DONAN : salle des fêtes
- SAINT GILDAS : salle des fêtes
- LE LESLAY : salle des fêtes
- LA HARMOYE : salle des fêtes

6 – 4 – Des équipements sportifs ou de loisirs

Plusieurs communes du territoire disposent ou sont en cours d'aménagement d'espaces qui permettent aux jeunes et aux familles de se réunir, se rencontrer.

- QUINTIN : un city et un skate park, des terrains de football, la MJC,
- PLAINE HAUTE : un city, un local destiné à une association de jeunes (en sommeil actuellement), un parcours bicross, un terrain de football
- LE FOEIL : un terrain de football, un city, un pumtrack, une médiathèque et un local jeune(en cours de réalisation)
- SAINT BRANDAN : un city, un pumtrack, un complexe sportif de trois terrains de football, un court de tennis, une médiathèque
- LE VIEUX BOURG : un city, une bibliothèque, un terrain de football, un espace jeux au cœur du bourg
- LANFAINS : un parcours VTT (en projet), un terrain de football, un city
- La HARMOYE : un city à proximité du terrain de football
- SAINT DONAN : un terrain de football, un city.

Tous ces lieux sont propices pour la MJC à la rencontre des habitants sur leur commune (jeunes, enfants, familles).



7 – Une vie associative riche et engagée sur le territoire

Le territoire se distingue par une vie associative riche. De nombreux secteurs d'activités sont organisés par le monde associatif :

- Secteur culturel,
- Secteur sportif,
- Secteur socio-humanitaire et social,

7-1 – La vie culturelle

L'activité culturelle du territoire est organisée essentiellement par le tissu associatif. Les communes ne disposent pas de service culturel, ni d'équipement dédié à la diffusion de spectacles vivants. Malgré tout, une réelle dynamique culturelle existe sur le territoire. Des événements à dimension départementale, régionale voire plus large existent. On recense sur la **ville de Quintin**.

- Le festival des chanteurs de rue (chaque 1^{er} week-end de novembre) piloté par l'association des chanteurs de rue et qui regroupe plus de 200 bénévoles,
- La fête des tisserands début août à Quintin organisé par les Amis du tisserand
- Le festival de la Gastronomie en juin organisé par l'association du festival de la gastronomie
- Le festival Zic à Roz en mai par l'association « Zic à Roz »
- L'association du cinéma « Le Rochonen » qui assure une programmation cinématographique chaque semaine du jeudi au dimanche,
- L'association « L'heure musicale » qui programme 4 concerts classiques par an,
- Et la MJC du Pays de Quintin qui propose une programmation culturelle à destination du tout public et des scolaires

D'autres communes ont également une activité culturelle :

- Le Vieux Bourg avec l'association Ar fest qui organise deux événements musicaux par an sur leur site bucolique du cri du bois ; ainsi que l'association « Magic'livres » qui organise des événements autour du livre.
- Lanfains et son festival du Petit Village en septembre avec l'association du Petit village
- Saint Brandan avec sa médiathèque qui organise des ateliers et des temps d'expositions thématiques régulièrement

7 – 2 – La vie sportive

L'activité sportive est concentrée sur la ville de Quintin. Celle-ci dispose d'équipements sportifs importants pour une ville de moins de 3000 habitants :

- Trois salles omnisports (salle du Vau Gouët (basket/volley) et salle Guy Bazin (roller) et espace Emmanuel LE JEAN (Gymnastique/Badminton/tennis de table))
- La salle Tournemine (DOJO, Boxe et Musculation)

L'existence de ces équipements a développé une activité associative sportive intense autour des sections de la MJC, le club de roller (Quintin Roller Club), le club de musculation (Quintin Musculation).

Sur les autres communes du territoire, l'activité sportive se limite principalement au football : on enregistre 6 clubs (AS PLAINE HAUTE, ES LE FOEIL, AS LANFAINS, ST BRANDAN-QUINTIN FC, FC LE VIEUX BOURG, AC LA HARMOYE) et quelques associations de running ou trail (à St Brandan et Le Foeil)

7 – 3 – Les associations socio-humanitaires

Trois associations socio-humanitaires sont très actives sur le territoire : La Croix Rouge, le Secours populaire basés tous deux à Quintin et Ultimo à La Harmoye. Ces trois associations organisent des braderies, des distributions alimentaires lors de permanences hebdomadaires ou mensuelles.

D'autres associations oeuvrant autour du social interviennent sur le territoire en assurant des permanences ; certaines à la MJC : Familles Rurales, le Lieu-dit, la Mission locale, l'ADMR.

Les associations du territoire sont des partenaires indissociables de la MJC pour lui permettre de rencontrer les habitants. Ce sont aussi des vecteurs de diffusion important pour relayer les informations et les actions de la MJC.

PARTIE 2 :

La Maison des Jeunes et de la Culture du pays de Quintin

Tout au long de ses plus de 50 ans d'existence, la MJC du pays de Quintin a accompagné les initiatives individuelles ou collectives d'habitants du territoire tout en étant aussi force de proposition pour la mise en place d'activités, de services, d'événements et organisations diverses. Chaque habitant quel que soit son âge est amené à avoir un lien avec la MJC. Les élus des communes concernées ont su trouver en elle un relai de leur politique enfance-jeunesse ou dans l'accompagnement de la vie associative. Elle est au service de son territoire et de ses habitants.

2 journées « d'été » vécues à la MJC cet été permettent d'illustrer concrètement ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle représente pour les habitants du territoire :

- Début juillet un matin « ordinaire », en 1/2h, 6 « visites » se succèdent à la MJC :
 - o Aubry animateur alsh passe avec une dizaine d'enfants pour chercher de l'argent avant d'aller au marché de Quintin avec les enfants.
 - o Emilie animatrice Vie sociale part avec 4 migrants et une bénévole passer la matinée à la médiathèque de Saint Brandan
 - o Ewen, Dorian et Tylian, 3 jeunes de la Juniors Association OJS (Opération Jeunes Solidaires) viennent chercher le vélo triporteur avec lequel ils vont récupérer des fruits et légumes invendus à la fin du marché ; fruits et légumes qu'ils distribueront le soir (accompagnés par un animateur de la MJC) à la sortie du centre de loisirs de Plaine-Haute.
 - o Raphaël, coordinateur Jeunesse, Vie sociale et associative accueille Diane et Ali artistes de la Cie L'Artère. Ils partent au Foeil repérer les lieux pour le spectacle qu'ils joueront le 4 août (organisé par la commune de Le Foeil en partenariat avec la MJC)
 - o Céline directrice des alsh de Plaine Haute et Le Foeil en juillet vient récupérer les clés d'un minibus pour faire une sortie avec un groupe d'enfants.
 - o Dylan animateur de la CJS de Saint Briec emmène des jeunes coopérants qui vont assister les animateurs MJC pour une sortie piscine.
- Fin juillet, un jeudi à la MJC :
 - o L'après-midi 90 enfants et animateurs des alsh assistent au spectacle « La Ferme s'amuse » ; 30 autres enfants sont en sortie à Lamballe.
 - o Le soir ce même spectacle joué en « tout public » accueille près de 50 spectateurs (enfants et parents) ; cette séance est co-organisée avec l'OJS.
 - o L'après-midi près de 40 membres du club de la Roche Longue étaient également présents pour leur après-midi hebdomadaire de jeu.
 - o 3 bénévoles de l'association Fête des Tisserands sont passés chercher des grilles d'exposition du PAVA.
 - o 7 jeunes étaient en sortie avec Hélène, animatrice jeunesse (village Gaulois)

Ce jour-là, près de 200 personnes (de 2 à 85 ans environ) avaient fréquenté le « lieu » MJC. Dans le même temps, 15 enfants (et 3 animat.rice.eur.s) étaient en séjours à Lantic et 15 jeunes (et 3 animat.rice.eur.s) étaient en séjours sur l'Île de Ré. Charlène (médiatrice numérique) recevait 4 personnes lors de ses permanences à L'Ermitage Lorge et à Plaine-Haute.

Ces deux journées d'été permettent de comprendre ce qu'est aujourd'hui la MJC (association généraliste multi fonction), à qui elle s'adresse (à tous les âges, à tous les habitants du territoire), où elle est présente (presque au quotidien sur les communes de son territoire). Nous aurions aussi pu présenter une semaine « type » en période scolaire : plus de 1200 adhérents se retrouvent durant l'un des 100 créneaux différents d'activités. Pour bien appréhender ce qui amène l'association à solliciter cet agrément, il convient dans un premier temps de connaître son histoire et son évolution durant ces cinquante dernières années.

Histoire et évolution

(extraits d'un texte écrit par M Henri Boitard pour les 50 ans de l'association)

D'abord, quelques mots sur l'origine des MJC et leurs fondements. Elles sont nées au lendemain de la Libération, d'un mouvement de la Résistance en 1944, la République des Jeunes. Il s'agissait de sortir de l'ornière des mouvements pétainistes, de développer des initiatives nouvelles et innovantes en direction de la jeunesse, de lier jeunesse et culture dans une perspective d'éducation populaire. En mars 1946, la République des Jeunes devient la Fédération des Maisons de Jeunes. Et c'est André Philip, professeur d'université, résistant, plusieurs fois ministre, l'un des fondateurs plus tard du PSU, qui a créé la Fédération Française des MJC en 1948.

Dans leurs 20 premières années, les MJC ont accueilli essentiellement la jeunesse populaire, pour lui rendre accessible les loisirs et la culture, la rendre actrice et responsable de ses loisirs. Il s'agissait ainsi de mettre en place des lieux de rencontre, où cette jeunesse allait pouvoir se former, échanger, pratiquer des activités réservées auparavant à une élite sociale.

Et la MJC de Quintin ?

C'est en août 1965 qu'un Foyer de jeunes se constitue, autour de jeunes adultes et d'adolescents de la génération des babyboomers. En octobre 1968, il se constitue en association MJC, demandant son affiliation à la FRMJC en novembre 1968. L'officialisation, avec la parution au JO, se fera en janvier 1969. Ce rassemblement reçoit l'appui de M. de Bagneux, sénateur-maire de Quintin. M. de Bagneux poursuit ainsi un double objectif : d'abord, donner satisfaction à la nombreuse génération montante, mais aussi, et c'était clairement sa volonté, proposer un cadre où toute la population pourrait se retrouver en dépassant l'antagonisme breton rituel entre les laïcs et les cathos, clivage particulièrement installé à Quintin. Ainsi au CA étaient membres de droit, des représentants éminents des « deux bords » : le patronage la Jeanne d'Arc, l'Amicale Laïque ; et en tant que membres associés le directeur de JeanXXIII, le collègue Le Volozen.

En octobre 1970, la MJC quitte la rue du Mal Leclerc pour intégrer cet imposant ensemble dans lequel elle se trouve toujours, ce complexe Salle des fêtes – MJC.

Les activités se sont progressivement développées dans de multiples directions ; il s'agissait donc d'organiser des activités de loisirs accessibles au plus grand nombre, d'en démocratiser la pratique.

Les années 70 ont été celles de la civilisation des loisirs : se développent alors des activités de loisirs telles que la poterie, le tissage, la peinture sur soie, le macramé, la photographie, mais aussi la gymnastique volontaire féminine, la danse, la musique. La MJC s'est alors ouverte à tous les âges, à d'autres publics, devenant Maison pour tous. En juin 1975, se formait le club de la Roche longue, club du 3^e âge de la MJC

Mais, des évolutions structurelles et organisationnelles importantes s'étaient opérées. D'abord, un directeur, personnel de la FRMJC, était arrivé en 1971. Et en 1975, deux animateurs sont désormais rétribués, en danse et en karaté.

Outre que la présence d'un directeur a entraîné un grand développement, le nombre d'adhérents passant de 230 en 1970, à 350 en 1973, 600 en 1981, puis à 1200 en 1990, elle a surtout modifié le fonctionnement de l'association, en instituant un partenariat tripartite entre l'association de base, la collectivité contributrice, c'est-à-dire la mairie de Quintin, et la Fédération des MJC.

Dès la fin des années 70, la MJC était fréquentée par des non Quintinais. En 1980, sur 600 adhérents, 45% étaient non Quintinais, et au cours des années 90, le pourcentage était devenu celui d'aujourd'hui : 70 /30, correspondant en gros au poids démographique relatif de chaque commune. Cela posait bien entendu le problème de la participation financière des communes alentour. En 1995, la MJC prenait symboliquement le nom de MJC du Pays de Quintin. Ce n'est qu'en 2002 qu'a enfin été prise en compte une participation au CLSH par l'intercommunalité de l'époque, et en 2007, une clé de répartition par commune aux frais de fonctionnement était adoptée.

Depuis l'arrivée d'un nouveau directeur en 1983, un secteur d'activités a vu le jour, et s'est développé jusqu'à devenir prépondérant dans l'organisation de la MJC aujourd'hui, c'est celui de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, qui prend en charge un large secteur enfance-jeunesse, sur les mercredis et les vacances. Ici encore, la MJC a été pionnière dans ses propositions et ses mises en place, assurant une vraie subsidiarité dans un cadre associatif, par rapport aux communes qui n'avaient ainsi pas de service enfance à créer en propre.

La MJC offre une sécurité juridique, administrative et organisationnelle, qui permet l'ouverture à de nombreuses pratiques, selon les demandes du moment. Certaines activités ainsi créées, sous la couverture de la MJC, ont pu se développer, devenir des sections importantes, comme le judo, la boxe française et le basket. D'autres ont pris leur autonomie, tout en restant membres adhérents associés, comme le Club cyclo ou le Club de la Roche Longue. D'autres encore ont pris leur indépendance : le rink hockey était au départ une activité de la MJC, et le QRC a pris son envol en 1975.

Aujourd'hui, de nouvelles orientations se prennent, dans le cadre d'une action plus sociale : les jardins partagés, des ateliers de rencontre et d'échanges de savoir-faire pour les familles, et les Citoyens connectés pour une aide sur la maîtrise du numérique. La MJC, devenue Espace de Vie Sociale, remplit plus que jamais sa mission, en accompagnant dans des actions de formation et de solidarité des personnes qui pourraient se retrouver en marge de ce monde fragmenté, qui va trop vite pour certains.

Concernant l'action culturelle : la MJC de Quintin n'a jamais oublié le « C » de son sigle mais, association sans véritable budget dédié, elle a toujours fait avec les moyens du bord, utilisant au début les recettes des bals puis des bénéfices réalisés sur les activités ou encore les opportunités de la diffusion de propositions d'organismes départementaux, l'ODDC22, puis Itinéraire bis, ou la FDMJC. Il y a toujours eu une volonté de présenter de la qualité, tout en offrant des tarifs accessibles, avec un budget contrôlé.

Réseau des MJC

La MJC du pays de Quintin adhère à la Fédération Régionale des MJC Bretagne-Pays de la Loire qui regroupe aujourd'hui 30 MJC.

Depuis 2022, il n'existe qu'un réseau national nommé MJC de France qui fédère près d'un millier d'associations et en fait le plus important réseau national d'Education populaire.

La FRMJC assure la fonction employeur : elle recrute des directeur.rice.s de MJC qu'elle met à disposition des MJC dans le cadre de conventions avec des collectivités territoriales. Ils, elles se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques, leurs modes de management, leurs analyses des besoins, leur méthodologie de travail, leur projet associatif.

La FRMJC anime la vie de réseau : la volonté est de construire un réseau permanent, qui soutient, accompagne les MJC, dans, à la fois des propositions et de la coordination qui vient de la Fédération, mais aussi de manière horizontale à tous les échelons, avec des temps réguliers d'échanges, de concertation, de mise en action partagée, des séminaires.

Des administrateur.rice.s des MJC forment le Conseil d'administration régional, et assument la responsabilité de la FRMJC et le portage du projet, dans la réflexion. Ils, elles représentent la FRMJC Bretagne au sein des différents conseils d'administration des MJC qu'ils suivent régulièrement. Des temps de formation pour les administrateur.rice.s sont mis en place et beaucoup de membres de bureau actifs des MJC partagent et échangent sur leur manière d'assumer les responsabilités qu'ils prennent, et la manière d'exercer leurs mandats en coopération avec les équipes de salarié.e.s. Ils se retrouvent régulièrement : formation aux outils de débat (théâtre forum, méthodes actives de débats..., la fonction de trésorier, de président, les délégations de responsabilités, mais aussi des thèmes plus larges, comme la démocratie, comment s'exprime t'elle, se vit elle dans nos MJC ?

La FRMJC réunit régulièrement les coordinateur.rice.s et animateur.rice.s à l'échelle régionale, mais aussi départementale ou locale.

La Fédération accompagne aussi les MJC dans l'accueil de jeunes en service civique et volontariat européen. La MJC de Quintin bénéficie pleinement de ces dispositifs et en fait bénéficier le territoire. Ainsi, en 2021 3 jeunes en service civiques accompagnés par la MJC ont effectué leur mission dans des associations sportives du territoire.

Organisme de formation agréé notamment pour le DEJEPS, la FR MJC s'appuie sur son réseau de maisons pour mettre en œuvre son action de formation. Cela bénéficie aussi aux associations locales qui peuvent accueillir dans leur équipe des personnes en alternance, comme c'est le cas à Quintin.

Projet Associatif

Le projet associatif est propre à chaque association. Il se construit, s'agrémente et évolue en fonction de son territoire, des orientations et décisions prises par les administrateurs. Une MJC du fait de son caractère généraliste et de la diversité des champs d'activité qu'elle peut couvrir fait des choix d'orientations, de priorités, d'organisation.

Les grandes valeurs et missions de la MJC sont inscrites dans ses statuts : « favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes en permettant à tous d'accéder au sport et à la culture afin que chacun puisse prendre conscience de ses aptitudes, développer sa personnalité et ses talents et se préparer à devenir un citoyen participant à la construction d'une société plus solidaire ». Elles (valeurs et missions) sont communes aux associations du réseau des Maison des Jeunes et de la Culture.

Chaque lieu (MJC), du fait de son histoire, sa localisation, des choix effectués par ses responsables, de ses relations avec la (les) collectivité(s) d'implantation, de ses locaux, ... a cependant des orientations spécifiques quant à sa manière de mettre en œuvre ces missions.

Ainsi, dans la dynamique du travail vers l'agrément de centre social, les membres du bureau ont choisi en 2021 de revisiter le projet associatif. Nous venions de passer une année et demi perturbée par la crise sanitaire, le CA et en particulier le bureau s'était renouvelé. L'équipe de permanents avait aussi accueilli de nouvelles personnes (dont le directeur). Il semblait donc nécessaire de lancer cette réflexion collective (entre administrateurs bénévoles et permanents salariés notamment) afin de partir sur une base commune avant d'élaborer des axes pour le projet de centre social.

De ce travail réalisé entre octobre 2021 et avril 2022 dans le cadre d'un DLA (cf. présentation démarche page 34), il en résulte ces orientations qui tout en réaffirmant la démarche et la philosophie d'Education populaire intègrent les dimensions d'un lieu d'animation de la vie sociale (développement du pouvoir d'agir, accueil, ...).

FACILITER LES RENCONTRES,
L'OUVERTURE À L'AUTRE
ET LA SOLIDARITÉ

ALLER VERS LES
PUBLICS

ACCUEILLIR EN DIGNITÉ
TOUS LES PUBLICS
DANS LEURS SINGULARITÉS

PROPOSER DES ESPACES
DE
CRÉATION DE SAVOIRS

ENCOURAGER LA
CRÉATION DE LIENS

DÉVELOPPER ET
VALORISER
L'ESPRIT CRITIQUE

PERMETTRE À TOUTES ET TOUS
DE DÉVELOPPER LEUR CAPACITÉ
DE RÉFLEXION ET LEUR
POUVOIR D'AGIR

ENCOURAGER L'EXPRESSION
DANS
LES DIFFÉRENTS LIEUX
DE LA MJC

ENCOURAGER
L'ACTION COLLECTIVE

FACILITER L'IMPLICATION
ET L'ENGAGEMENT DE
TOUTES ET TOUS

ACCOMPAGNER LES
PARCOURS CITOYENS

LA MJC, DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉDUCATION POPULAIRE,
PERMET L'ACCÈS À TOUTES ET TOUS AUX ACTIONS QU'ELLE DÉVELOPPE
ET TEND AINSI À CONTRIBUTER À UN IDÉAL DE SOCIÉTÉ PLUS COLLECTIVE, SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET TOLÉRANTE

La MJC en 2022

Concrètement, la MJC développe aujourd'hui son action autour de 4 grands pôles d'activités : Activités régulières (sections sportives, artistiques, culturelles, loisirs, ...), Enfance-Jeunesse, Animation Vie Sociale, Culture

Les activités régulières dont les sections sportives

Socle de la MJC, elles sont au nombre de 30. Près de 1200 adhérents y étaient inscrits cette saison pour pratiquer une activité toutes les semaines (parfois 2 semaines). Elles sont en général animées par des intervenants salariés même si certaines sections relèvent d'initiatives entièrement bénévoles (tir à l'arc, loisirs créatifs, volley-ball, marche nordique, ...). Certaines activités sont présentes à Quintin grâce à un partenariat avec une autre association qui prend en charge l'animation de l'activité : c'est le cas du Breton (avec l'association Teenn) et de la Capoeïra (avec l'association Bamb'arte). 5 sections sportives regroupent plus de la moitié des adhérents (avec des effectifs dépassant les 100 adhérents) : Savate-boxe française, gymnastique, judo, basket-ball, badminton ; ces deux dernières fonctionnent d'ailleurs avec une véritable autonomie de fonctionnement et une vie associative interne (existence d'un bureau de bénévoles). 3 associations ont également un lien privilégié avec la MJC puisque leur activité se passant en partie à la MJC, leurs adhérents sont aussi adhérents de la MJC (La Roche Longue, Club des Cyclos, Théâtre Brigadier Quintin).

Ces activités s'adressent aux habitants à partir de 3 ans pour les plus jeunes.

La grande majorité des adhérents viennent des communes du territoire, notamment Quintin, Saint-Brandan et Le Foeil.

Chaque semaine ce sont ainsi plus de 100 créneaux d'activités qui sont organisés dans différents lieux du territoire (4 salles de sport, une salle municipale et ...la MJC).



Pôle Animation de la Vie Sociale

Agréée Espace de Vie Sociale depuis 2013, la MJC a accompagné et développé ces dernières années divers projets et actions permettant à des habitants du territoire de s'impliquer dans des démarches collectives et participatives. Depuis 2017, l'Espace de Vie Sociale a un nom « TOUSEGO » choisi par les usagers. Aujourd'hui, il se traduit par 5 actions principales :

-Jardins partagés = animation et médiation avec les différents participants du jardin ; détermination des axes de développement du projet en concertation avec les participants, (verger, ruche, ...) ; mise en place de temps conviviaux autour du jardin.

- Sorties découvertes en famille = accompagnement de familles dans l'élaboration de leurs temps de loisirs ; proposition de sorties ludiques aux personnes seules voire des séjours ; proposition d'accès aux activités et animations jeunesse aux enfants des familles du réseau.



- Ateliers « Loisirs Créatifs » = valorisation des échanges de savoirs, pratiques et passions ; rendez-vous hebdomadaire d'échanges de savoirs et/ou d'ateliers ; sorties collectives en lien avec ces activités : salon du loisir créatif, fête des jardins, ...

De plus, un Conseil de maison avait vu le jour en 2019. Il visait à créer du lien social entre les adhérents de la MJC et entre les sections de la MJC (fête de la MJC, mise en place de stages multisports pour l'ensemble des sections sportives, création d'évènements « intersections », ...). La crise sanitaire a obligé à cesser son activité naissante mais il s'agit là d'un axe de travail du projet social.

- Citoyens connectés :

Dispositif créé en 2018 en réponse à un besoin d'e-administration repéré sur le territoire. Il a été financé pendant 3 ans dans le cadre de financements départementaux (Conférence des financeurs) et Européens (FEDER) ainsi que par les communes bénéficiaires. Deux médiatrices à temps partiel sur cette activité ont assuré ce service. Les permanences (1 à 3 par mois suivant la population de la commune) accueillent entre 40 et 45 personnes pour des rendez-vous d'environ une heure à une heure trente. Depuis fin 2021 la MJC a répondu à l'appel à projet Conseiller numérique France Service permettant ainsi d'assurer une continuité sur le territoire.

En plus des permanences individuelles, la Médiatrice anime des ateliers de médiation numérique pour les enfants et jeunes des alsh les mercredis et vacances. En cette rentrée 2022, une permanence type « club informatique » a ouvert pour favoriser les échanges de savoirs autour du numérique.



Accompagnement NUMÉRIQUE
Avec Citoyens connectés GRATUITS
Toutes démarches administratives sur Internet
Permanences sur RENDEZ-VOUS
TEL: 06 95 78 37 77
INDIVIDUEL ET CONFIDENTIEL

Communes	Permanences du lundi au vendredi (hors fêtes) pour les mois de		
	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Ar Fust	Mercredi 12	Mercredi 12	Mercredi 12
Ar Fust	Mercredi 19	Mercredi 19	Mercredi 19
Ar Fust	Mercredi 26	Mercredi 26	Mercredi 26
Ar Fust	Mercredi 2	Mercredi 2	Mercredi 2
Ar Fust	Mercredi 9	Mercredi 9	Mercredi 9
Ar Fust	Mercredi 16	Mercredi 16	Mercredi 16
Ar Fust	Mercredi 23	Mercredi 23	Mercredi 23
Ar Fust	Mercredi 30	Mercredi 30	Mercredi 30
Ar Fust	Mercredi 6	Mercredi 6	Mercredi 6
Ar Fust	Mercredi 13	Mercredi 13	Mercredi 13
Ar Fust	Mercredi 20	Mercredi 20	Mercredi 20
Ar Fust	Mercredi 27	Mercredi 27	Mercredi 27
Ar Fust	Mercredi 3	Mercredi 3	Mercredi 3
Ar Fust	Mercredi 10	Mercredi 10	Mercredi 10
Ar Fust	Mercredi 17	Mercredi 17	Mercredi 17
Ar Fust	Mercredi 24	Mercredi 24	Mercredi 24
Ar Fust	Mercredi 31	Mercredi 31	Mercredi 31

- Accompagnement de la vie associative – MAIA – PAVA

Organisation d'un forum intercommunal ; publication d'un annuaire associatif sur le territoire ; centre de ressource vie associative ; aide logistique et matérielle

Agréée PAVA depuis plusieurs années, la MJC est ainsi un lieu ressource pour les associations du territoire.

Pôle Enfance Jeunesse

ALSH et Vacs Ados (alsh ados)

La MJC étant missionnée auparavant par Quintin communauté pour l'organisation des alsh enfants et adolescents, un service commun a pris la suite. St Donan s'étant montrée intéressée, aujourd'hui 11 communes en font partie. Deux alsh péri scolaires fonctionnent le mercredi (Quintin maternel, Quintin primaire). Durant les petites vacances (exceptées celles de fin d'année) 1 alsh extrascolaire est ouvert à Quintin. Durant les vacances d'été, 2 ou 3 alsh sont déclarés pour une capacité d'accueil de 130 enfants. A ces accueils enfants s'ajoutent durant les vacances une programmation d'activités pour les 11-17 ans, Vacs ados.

L'activité du service commun représente suivant les années autour de 50 % du budget global de l'association. 3 directeurs et 5 animateurs permanents y travaillent auxquels s'ajoutent le temps de coordination (lien avec l'agglomération et les communes, recrutement, travail sur la prestation CAF, ...)



Jeunesse – autres actions

La MJC mène une action auprès des jeunes depuis sa création (1969). Si au cours de ses 30 premières années, l'accompagnement des jeunes (13 – 18 ans) a été l'un des axes forts de son activité (séjours jeunes, organisation de concerts jeunes, accompagnement des jeunes dans leurs loisirs...), depuis 2000, son action s'est davantage orientée vers l'organisation d'ACM (enfance mais également jeunesse avec Vac Ados). Ce virage s'expliquant notamment par le conventionnement entre la MJC et l'EPCI

(Quintin Communauté) pour organiser et gérer les accueils de loisirs du territoire et offrir un service aux familles.

Durant ces dix dernières années (2010/2012), le secteur jeunesse s'est attaché à mener des actions auprès des jeunes ne fréquentant pas l'accueil ados (jeunes âgés de plus de 15 ans) : création des CJS, engagement dans les dispositifs Juniors Associations, services civiques et volontaires européens, actions auprès des établissements secondaires de Quintin, ... À tel point que la MJC retrouve peu à peu sa mission d'accompagnement et de construction citoyenne auprès des jeunes...

Reste à consolider et développer cette action sur l'ensemble du territoire afin de confirmer cette reconnaissance auprès de l'ensemble des communes de celui-ci.

Jeun's land : un accueil pour les jeunes type foyer est ouvert au sein de la MJC le mercredi après-midi. Une convention est établie avec le collège Jean XXIII pour que des jeunes de l'internat y soient inscrits et puissent participer aux activités. Le vendredi fin d'après-midi et le samedi, il est possible de rencontrer une animatrice pour bénéficier d'un accompagnement sur des projets.

Intervention pédagogique en milieu scolaire : 4 heures d'accompagnement éducatif sont proposées aux internes du collèges Jean XXIII durant la semaine ; elles permettent d'entretenir un lien avec les jeunes et de leur faire connaître la MJC

Accompagnement individuel : les jeunes peuvent trouver au sein de la MJC un lieu d'accueil et d'écoute ainsi qu'un accompagnement dans leur projet

Accueil de stagiaires : collégiens, lycéens, ou étudiants en stages découverte ou dans le cadre de formation à l'animation ou au travail social

Accueil de stagiaires BAFA

Accueil de services civiques : au sein de la MJC ou pour d'autres associations du territoire : clubs de sports notamment ; tutorat individualisé et adapté à la mission

Accueil de SVE : ces dernières années, un jeune Russe, deux Tunisiens, une Allemande et un Espagnol ont ainsi été accueillis par la MJC.



Accompagnement et propositions de projets collectifs : CJS, Juniors associations, groupes informels.

Promeneurs du Net

Le Projet culturel de la MJC

Elaboration d'une programmation culturelle : proposition régulière de conférences, programmation culturelle à destination des scolaires, programmation culturelle tout public



A ce jour, sans véritable moyen important alloué à la diffusion, l'action culturelle se vit certes ponctuellement mais de manière transversale. Ainsi, la MJC appuie son action envers ses différents publics grâce à la diffusion de spectacle et la rencontre d'artistes à différentes occasions :

- Alsh : accueil et déplacement au moins 2 ou 3 fois dans l'année pour assister à des spectacles
- Jeunesse : programmation et/ou ateliers artistique dans le cadre des festivals « Bien Être » (nov) et J'OSE (février) ; co-organisation de spectacles l'été avec la Juniors association OJS
- Collaboration avec des artistes locaux (accueil de répétitions)

La MJC est aussi impliquée dans l'organisation de certains événements culturels (Fête de la Musique, Chanteurs de rue) et reste de plus en veille sur son territoire (écoute, soutien et aide des initiatives culturelle).

Organisation interne de la MJC

Au service de cette activité très diverse l'association a un fonctionnement assez classique à ce jour. Suite au travail réalisé dans le cadre du DLA, il est prévu à terme de mettre en place des commissions émanant du CA et ouverte à des salariés et adhérents et/ou partenaires.

1. Les instances actuelles

1.1 L'Assemblée Générale est convoquée une fois par an. La participation n'y est pas très élevée au regard du nombre d'adhérents. Cependant, en 2022, la forme a été revue afin de la rendre plus accessible, participative et ainsi plus attractive. Une soixantaine de personnes y ont participé.

1.2 Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres élus, ainsi que des membres de droits (FR MJC, commune de Quintin, directeur) et de membres associés (St Briec Agglo, commune de St Brandan, Cinéma Rochonen, Conseiller départemental). Il se réunit 4 à 5 fois par an. Son rôle a été retravaillé durant le DLA. A partir des orientations définies lors de l'AG, il élabore le projet stratégique et évalue sa mise en œuvre tout au long de l'année

1.3 Le bureau est composé de 4 membres élus du CA et du directeur. Il se réunit tous les mois. Il prend les décisions plus concrètes notamment en lien avec l'équipe d'animation et le directeur. Il prépare et anime les CA.

1.4 Commissions

Avec l'agrément de centre social, la question de la gouvernance au sein de l'association s'est posée : qui décide de quoi, quelle est la place des partenaires financiers, comment encourager les adhérents à participer à la prise de décision, ...

Toutes ces questions ne seront pas résolues tout de suite, mais le fonctionnement global de la gouvernance a fait l'objet d'un travail spécifique dans le cadre du DLA (cf. annexe 6). Il est prévu à terme (2023) de fonctionner en commissions internes et commissions externes (=lieux d'échanges et de concertation avec des partenaires) :

Commission Enfance- Jeunesse : coordinatrices enfance et jeunesse, membres du CA, représentants des communes, habitants

Commission Vie sociale et culturelle : membres du CA, adhérents MJC

Commission Vie associative (vie des sections et PAVA)

Commission Finances : trésorière, directeur, membre du CA

2. Une équipe au service de ce projet

Aujourd'hui l'équipe est organisée en fonction des « pôles » d'activité :

Enfance-jeunesse

Enfance : une coordinatrice directrice d'alsh, deux direc.trice.teur.s alsh, des anima.trice.teur.s alsh

Jeunesse : une animatrice et responsable ; une animatrice en alternance ; suivant les années un.e volontaire (service civique ou volontaire européen) vient renforcer l'équipe.

Vie Sociale

Un coordinateur Vie sociale

Une animatrice Animation globale en alternance

Une médiatrice numérique

Administratif

Une secrétaire chargée d'accueil et de la communication

Une comptable (20 %)

Activités régulières, sections sportives

20 anima.trice .teur.s d'activité salariés de 1.5 à 11h par semaine

Bénévoles

Acteurs incontournables de la vie associative, un certain nombre de bénévoles agit au quotidien dans le cadre de la MJC : animation d'une activité (savate, tir à l'arc, basket, badminton, volley, conversation anglaise, club photo, costumes, ...). Des administrateurs sont aussi très présents dans l'organisation et l'administration de l'association.

Un réseau partenarial important

La MJC du fait de son caractère généraliste entretient des relations avec de nombreux partenaires qu'ils soient institutionnels ou associatifs, ...

Collectivités locales :

11 communes adhèrent au service commun

2 autres bénéficient du dispositif de permanences numériques

Le club de judo a des sections dans deux autres communes

L'agglomération SBAA

Le département des Côtes d'Armor

L'Etat : le service déconcentré SDJES est l'interlocuteur principal de la MJC qu'il s'agisse des questions relatives au sport ou bien sûr des ACM. La MJC bénéficie à ce jour de deux financements FONJEP.

La CAF : partenaire financier à travers les différentes prestations dont bénéficie la MJC (alsh, EVS) elle accompagne également depuis 2 ans la démarche d'agrément vers un centre social.

Les associations : point d'appui à la vie associative sur le territoire, la MJC entretient des liens avec de nombreuses associations. Il s'agit parfois de prêt de matériel ou de locaux. L'accueil de jeunes en service civique dans certaines associations a aussi été facilité par la MJC. Dans certains cas les adhérents sont aussi adhérents de la MJC.

Le réseau des MJC : la MJC bénéficie pleinement de son réseau qu'il s'agisse des échelons départementaux ou régionaux (formation des bénévoles et des professionnels, services civiques, volontariat européen, projets culturels, ...). Le travail en réseau se vit aussi de manière horizontale à travers des projets bilatéraux entre MJC (échanges entre espaces jeunes, activités Vie sociale, accueil de films documentaires, ...).

PARTIE 3 :

Diagnostic – une démarche participative et active

L'idée d'un centre social sur le territoire n'est pas nouvelle. La réflexion a été entamée sur le territoire il y a plusieurs années. Un premier pas a été franchi avec l'obtention d'un agrément EVS 2013. En 2019, il est décidé d'entamer les démarches. L'animatrice vie sociale (en charge de l'animation et la coordination des actions EVS) entre en formation DEJEPS. La MJC la missionne pour travailler avec le directeur sur la démarche d'agrément, notamment l'important travail de diagnostic et de mobilisation du territoire. Durant l'année 2020, divers événements vont contrecarrer cette dynamique : crise sanitaire COVID avec dans un premier temps (printemps) l'arrêt complet (excepté un service minimum pour l'alsh) des activités ; arrêt de travail (juillet) de Soizic l'animatrice en charge de piloter la démarche ; renouvellement important au sein du bureau, notamment à la présidence ; Laurent CHANOINE prend la suite de Michel HESRY ; départ en retraite (décembre) de Jean Luc directeur depuis 20 ans.

En octobre 2020, la MJC décide alors de missionner Raphaël (coordinateur enfance-jeunesse et vie associative) sur la coordination vie sociale en octobre. Dès son arrivée, il relance certaines activités : jardins partagés, sorties découvertes en famille. La MJC recrute (avec la FR MJC) un nouveau directeur François qui prend ses fonctions en décembre. Dès janvier 2021, l'équipe de la MJC prend contact avec les interlocuteurs de la CAF, Estelle HERNOT et Fabrice GUILLAUME. Il est conseillé à la MJC de viser un agrément pour le 1^{er} janvier 2023, ce qui laisse près de 2 ans pour travailler le projet social, à la fois en interne (MJC) et surtout avec le territoire visé. Une demande de préfiguration sera demandée par la MJC en juin 2020 (avec effet rétroactif de 2 mois) avec la subvention permettant à la fois de missionner (avec du temps de travail affecté à cela) un des permanents sur ce travail (le coordinateur Vie Social Raphaël THERIN) et/ou de solliciter un accompagnement pour la méthodologie.

Un calendrier prévisionnel 2021-2022 est élaboré suivant en cela une stratégie de préfiguration incluant un travail sur le projet associatif de la MJC, la mobilisation du territoire (élus locaux notamment) autour de ces questions et bien entendu un travail de diagnostic auprès des habitants autour de 2 entrées : animation vie sociale et jeunesse.

Afin de maintenir ce double travail d'animation et de diagnostic territorial, le bureau de la MJC décide de renforcer l'équipe du pôle Vie social. Il opte pour l'accueil d'une étudiante en alternance DEJEPS (avec l'organisme de formation FRMJC). Emilie démarre en septembre 2021 sa période de stage au sein de la MJC (tout en étant en formation environ une semaine chaque mois).

Calendrier prévisionnel – période de préfiguration 2021-2022

2021												
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jlt	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
MJC				JOSE	Expos photos AG MJC	Carnaval	Alsh Vacs ados	Alsh Vacs ados	Forum assocs	Forum Jeunesse Santé et Bien-être Diff culturelle	Mois du doc Festival Beaux lendemains	
									DLA/ projet associatif	DLA/ projet associatif	Validat ^o projet associatif	
Préfigurat^o centre social	Entretiens élus	Enquêtes hab		Ecriture demandes préfigurat ^o Centre social Et PS jeunes	SI AG en présentiel moment d'échange	Rencontre des responsables d'activités Com ^s sociale CAF / dem préfigurat ^o	Rencontre des adhérents- usagers (alsh)	Rencontre des adhérents- usagers (alsh)	Rencontre des adhérents- usagers	Rencontre des adhérents- usagers	Partage diag +travail sur orientat ^o	Partage diag +travail sur orientat ^o
Instances			Copil		Comité technique				Comité technique			Copil Validat ^o
2022												
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jlt	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
MJC	Diff culturelle	JOSE Diff culturelle	Diff culturelle	AG MJC ?	AG MJC ?		Alsh Vacs ados	Alsh Vacs ados	Forum assocs	Tps fort jeunesse / bien être	Mois du doc	
Préfigurat^o centre social				Ecriture projet social	Ecriture projet social	Validat ^o				Envoi - dépot Projet social		
Instances			Copil		Comité technique	Copil Validat ^o			Comité technique			Copil

Méthodologie - Un cheminement vers l'articulation du projet associatif et du projet de centre social

La MJC ne part pas de rien, elle a plus de 50 ans d'existence. Plus d'un habitant du territoire sur 10 la fréquente chaque semaine pour pratiquer une activité, fréquenter l'alsh, assister à un temps fort, ...

L'état des lieux nécessaire au diagnostic s'est donc fait à la fois durant des moments et lieux formels dédiés à cela (réunions, commissions, enquêtes ...) mais il s'est aussi réalisé dans l'observation active, l'écoute au quotidien, les notes accumulées lors de différentes réunions durant lesquelles s'expriment des adhérents, des administrateurs, des usagers, des élus du territoire.

Durant toute cette période 2021-2022, la MJC n'a pas cessé son activité pour « réfléchir » à son devenir, bien au contraire : les activités de l'EVS ont été relancées (Jardins partagés, groupe Parents relais, sorties découvertes en famille) et de nouvelles actions ont vu le jour (carnaval, Défi famille alimentation positive, ...); l'idée étant bien de procéder à une évaluation permanente, tous azimut et de faire converger les ressentis & besoins pour créer collectivement le projet social et les priorités à mettre en travail.

Dans le même temps, nous avons d'un côté récolté les besoins du territoire, de l'autre retravaillé le projet associatif de la MJC. De là sont apparus les premiers axes de travail du centre social.

Diagnostic externe

Tout au long de l'année, à l'occasion de moments formels et informels, nous sommes allés à la rencontre d'adhérent-e-s, d'habitant-e-s du territoire, de partenaires institutionnels, afin de demander à celles et ceux qui participent ou entourent la MJC ce que pourrait représenter pour elles et eux ce projet de centre social, et écouter les besoins qui s'expriment.

Rencontres avec les élus du territoire (janvier à mars 2021)

Cf. « Questionnaires Jeunesse et Vie sociale » (annexe 1)

Ces questionnaires ont été menés par Hélène animatrice jeunesse, Raphaël coordinateur jeunesse et vie sociale, François directeur et dans certaines communes Laurent, président. Suivant les communes, étaient présent.e.s le maire ou un ou des adjoints à l'enfance jeunesse ou à la vie associative ou au social (CCAS). Il s'agissait aussi pour le directeur d'une première rencontre avec les élus des communes du territoire. Les élus ont pu raconter ce qui existe déjà en termes d'activités, de lien social, d'équipement structurant et identifier les besoins existants. Certaines craintes ont parfois été exprimées comme le risque de devenir des communs dortoirs, surtout dans les villes les plus à proximité de Saint Briec. Sans que cela ne soit une surprise, nous avons pu noter l'importance de la vie associative qui dans la plupart des communes est très riche et active. Ce dynamisme est parfois facilité par l'existence de lieux et temps structurants sur le territoire (salles polyvalentes, médiathèque, city stade, ...).

Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'échanger sur la notion de centre social et notamment de préciser la différence avec le CCAS.

Questionnaire mené par les lycéens (printemps 2021) (cf. annexe 2)

Des lycéens en BTS Service en Milieu rural du lycée Jean Moulin ayant un travail d'enquêtes à expérimenter dans leur cursus sont allés à la rencontre d'habitants (environ 360) sur des lieux de passage dans diverses communes du territoire (supermarchés, place du village, écoles, etc.) et leur ont soumis un questionnaire sur leur connaissance de la MJC, s'ils ou elles la fréquentaient, pourquoi, et qu'est-ce qu'ils ou elles auraient envie d'y faire. Il a également été envoyé par courriel aux adhérents des activités de la MJC. Toutefois le traitement analytique prévu par les lycéens n'a pu aller jusqu'au bout du fait d'une nouvelle période de confinement en mai 2021.

Ce questionnaire a permis une première approche, d'avoir une vue de la place de la MJC dans la vie des habitant-e-s : beaucoup la connaissent (86 %), moins la fréquente (44%) et peu connaissent ses valeurs (20%)

Questionnaire auprès des familles « usagères » des alsh (printemps 2021)

(Cf. annexe 3)

Proposé au départ comme un moyen de recueillir l'avis des familles sur le fonctionnement de nos alsh, nous en avons profité pour interroger ces habitants sur le territoire et la MJC. Une quarantaine de questionnaires ont été remplis. Il a permis de confirmer l'intérêt de certaines familles pour la MJC dans son ensemble et pas seulement pour le service (alsh) qu'elle rend.

Comité technique (septembre 2021)

Un joyeux mélange d'acteurs & actrices du territoire : représentant-e-s d'institutions, d'associations, et habitant-es usager-e-s de la MJC.

On se demande ce que représente pour chacun.e une MJC d'une part et un Centre Social de l'autre. Certains termes reviennent dans les deux cas : « lieu d'échange », « de partage », « ouvert à toutes et tous », « accueil inconditionnel » On a là la preuve, si elle était nécessaire, de l'intérêt de la rencontre entre les deux ...

Beaucoup d'idées sortent et fusent. Les envies et projets sont nombreux.

Comités de pilotage (mars 2021 et janvier 2022)

Mars 2021 (en visio)

12 élus de 10 communes, 3 membres du bureau MJC, MDD, CAF

Ont été abordés : la démarche MJC et le pourquoi ce projet de centre social ; Présentation de la CAF, d'un centre social et de l'animation globale ; rappel des principes centre social : participation des habitants et partenariat ; Rôle, contour des « instances » : Copil (institutions et financeurs), Comité technique (partenaires, habitants, associations, professionnels, ...) ; 3 axes de travail : diagnostic partagé ; projet animation global ; projet famille

Janvier 2022 (en présentiel)

(cf. compte-rendu, annexe 4)

L'objectif de ce qui s'appelle ainsi encore est de présenter la démarche de la MJC et ses avancées dans le projet social, et notre volonté est de mettre au travail les élu-e-s des communes du territoire et partenaires autour des besoins du territoire. La majorité des élu-e-s présent.e.s le sont à la jeunesse, ce qui témoigne de la représentation qu'ont les communes des fonctions de la MJC. L'axe social, et c'est compréhensible, n'est pas encore nettement identifié, mais les communes représentées renvoient l'intérêt qu'elles portent au projet à travers l'expression de certaines préoccupations comme la participation, la jeunesse, l'accès à des services au plus près des lieux de vie.

Récolte de paroles sur les besoins du territoire (janvier à juin 2022)

Il va s'agir d'aller provoquer des discussions & des échanges avec pour base un questionnaire autour du ressenti des habitant-e-s au sujet de la vie sur leur commune et les besoins ou manques qu'elles identifient, lors de manifestations réunissant du monde (forum Bagag'Santé, Carnaval...), dans des lieux de passage sur les communes (bibliothèques, sorties d'écoles, réunions des anciens...), ou lors de réunions publiques, en utilisant ou pas des jeux amenant aux questions (dés, fléchettes, quiz en équipes...)

Cinq questions ont été posées lors de ces rencontres :

- Vivre dans votre commune, quel est votre ressenti ?
- Vos besoins non-satisfaits sur le territoire (que vous manque-t-il ?)
- La MJC centre-social, à votre avis, qu'est-ce que ça peut vous apporter ?
- Quels lieux permettent les rencontres dans votre commune ?
- Construire des projets collectifs, ça vous dit ? Pourquoi ?



Diagnostic interne

Diagnostic Local d'Accompagnement

Au regard des nombreux changements intervenus au sein de la MJC (au sein du CA et de l'équipe), il semble important pour l'ensemble de ces acteurs de prendre le temps à la fois de mieux se connaître et de partager sa vision de la MJC.

Au cours du dernier trimestre 2021, salarié-e-s et élu-e-s de la MJC (près de 20 personnes différentes ont participé à au moins un temps d'échange) ont été invité-e-s à réfléchir autour du projet associatif, en une dizaine de demies journées animées par Bruno Chéron. Les débats sont riches et les outils pertinents. La constitution de ce groupe de travail marque l'importance d'une mise au travail régulière entre élu-e-s et salarié-e-s. Revenir ensemble aux bases, aux valeurs portées par l'association permet de redonner du sens à l'action de chacun.e.

À travers une mise en débats des visions de chacun.e des valeurs portées par la MJC et la possibilité de se raconter son histoire, l'idée est d'aller fouiller le pourquoi, le sens : Pourquoi on est là, à porter ensemble cette maison ? Qu'est-ce que l'on voudrait qu'elle apporte au monde ? Mais aussi les ressentis de chacun.e sur ce qui existe déjà : qu'est-ce que l'on aime dans la MJC, qu'est-ce que l'on voudrait améliorer ?

Puis de préciser ces grands objectifs qui viennent d'être écrits collectivement, de les relier à ce qui existe déjà et de rêver à ce que l'on pourrait construire d'autre.

C'est également l'occasion d'un travail autour de la gouvernance : qui décide quoi et comment ? Quelle est la place des partenaires ? Il y a un réel enjeu, puisque l'agrément centre social risque de bouleverser les fonctionnements : comment conserver une indépendance associative tout en s'ouvrant plus largement à une mise au travail partenariale avec les institutions du territoire ?

De ces interrogations va naître un organigramme recadrant le rôle des différentes instances (la vision et le sens pour l'assemblée générale, la stratégie pour le conseil d'administration et enfin l'opérationnel pour le bureau) et proposant une organisation de la gouvernance en commissions décisionnaires internes (élu-e-s, salarié-e-s et adhéren-te-s) et commissions consultatives externes (avec les partenaires).

Au cours du DLA, membres élu-e-s et salarié-e-s ont déploré le côté « catalogue d'activités » de la MJC qui faisait des adhérents et familles usagères de simples consommateurs de loisirs, déplorant également que les ALSH soient de simples « modes de garde »

Plusieurs questionnements : D'une part, et cela cadre complètement avec un projet de centre social, la volonté de refaire sens commun dans toutes les activités de la MJC. La refonte du projet associatif, parallèle mais aussi encouragée par le projet de centre social est bien née de l'envie de relier les différentes activités de la MJC : Comment les différentes sections sportives et culturelles, ALSH, activités de l'EVS peuvent penser leurs actions comme autant d'éléments participant à faire vivre le projet associatif et social ?

Et au bout de quelques mois, un nouveau projet associatif va donc voir le jour Il sera présenté dans un premier temps en décembre 2021 lors d'une « assemblée joyeuse » (cf. annexe 5). Même si la participation n'a pas été à la hauteur des espérances, cela a constitué un point d'étape important et a permis de réfléchir à l'importance de la « forme » et de l'animation des réunions et assemblées si nous voulons les rendre participatives et attractives. Il est donc décidé de valider (par vote) le projet associatif lors de la prochaine AG ordinaire le 30 avril 2022. Il est aussi décidé de se donner divers moyens pour favoriser une participation plus grande.

Assemblée générale – 30 avril 2022

L'envie est grande, particulièrement chez les administrateures, de faire vivre ce temps d'assemblée générale de manière joyeuse et motivante, de sortir de la forme habituelle qu'elle a pu prendre, avec lecture des différents rapports, sans que les adhérent-e-s qui y participent n'ait vraiment de rôle à jouer en dehors du vote.

Nous décidons donc de construire collectivement une assemblée ludique, où chacun.e va aller chercher les informations, et être mis en jeu, au sens premier du terme :

Jeu de piste-bingo autour du rapport d'activité, quiz en équipe autour du projet associatif et de sa mise en œuvre, recours aux images et rébus pour illustrer le rapport financier, tout le monde participe joyeusement et les retours sont très positifs.

Il reste maintenant à faire vivre ce projet associatif, à mettre en action les différentes commissions, notamment en transformant les comités de pilotage en commissions consultatives extérieures...

Mais également à tirer les leçons du plaisir que nous avons pris à nous mettre au travail tou-te-s ensemble, et donc à réfléchir à des liens plus denses et pérennes entre l'équipe de salarié-e-s et le Conseil d'Administration. Ce dernier a d'ailleurs depuis émis le souhait que les conseils d'administration puissent profiter d'une animation telle qu'il a pu y avoir lors de l'Assemblée générale et le renforcement de la présence de l'équipe va également être envisagée.

Autres sources de renseignements pour le diagnostic :

Au-delà de ces temps de travail et/ou moments formels d'échanges et de concertation en interne, nous sommes attachés à faire de chaque temps collectif une occasion de recueillir l'avis des personnes impliquées au sein de la MJC. Il se dit souvent beaucoup de choses dans ces moments et nous avons donc repris certains comptes-rendus de :

Conseil d'Administration

Interviews de membres de l'équipe (réalisés par Emilie dans le cadre de son diagnostic de DEJEPS)

Rencontres avec les adhérents en novembre 2021

Commission culture

Commission jeunesse

Commission Service commun

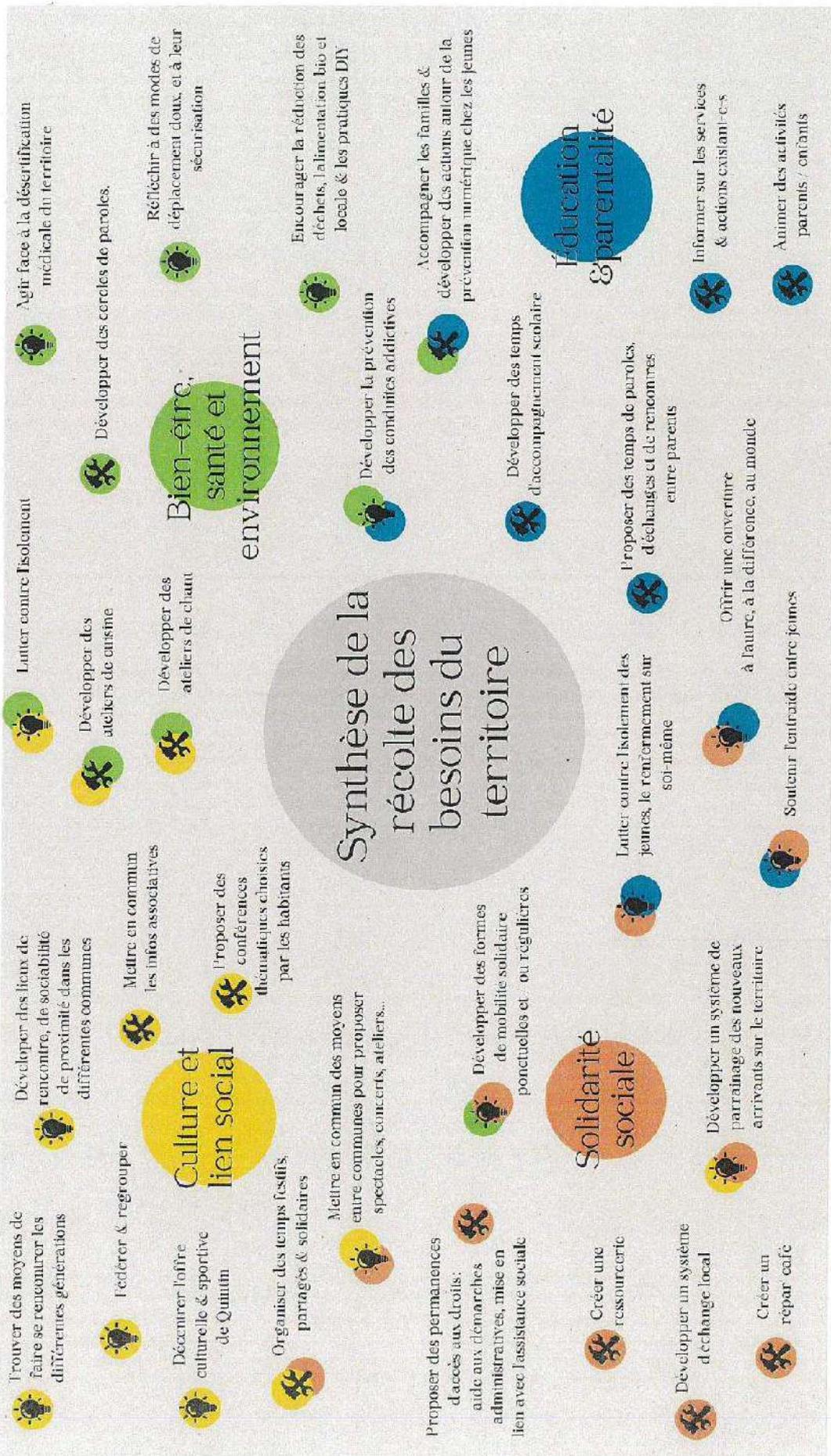
Réunions Découvertes en famille

Réunion PAVA

....

Tout au long de cette démarche entamée il y a près de deux ans, plusieurs dizaines d'adhérents et/ou habitants ont donc été rencontrés et invités à donner leur avis. Les enquêtes réalisées par les lycéens ont aussi permis de recueillir certaines données, certains besoins. Des élus des communes ont participé

à plusieurs rencontres (Copil, commission jeunesse, ...). De toutes ces paroles exprimées de manières directes ou indirectes oralement ou par écrit, nous avons pu ressortir un certain nombre de besoins et d'attentes sur le territoire que nous avons classé en 4 grandes thématiques : « Culture et lien social », « Bien-être, santé, environnement », « Education et parentalité », « Solidarité et lien social »



PARTIE 4 :

Projet social 2023-2025

Le projet associatif étant validé (lors de l'AG ordinaire du 30 avril) et le travail de diagnostic participatif étant réalisé, reste à décider collectivement des orientations du projet social pour les années à venir.

Dans la continuité du travail participatif expérimenté avec le DLA, il est décidé de travailler les axes du futur centre social lors d'une réunion réunissant le conseil d'administration et l'équipe salariée. Comme il s'agit du premier CA faisant suite à l'AG, cela permet à la nouvelle équipe de démarrer son mandat de manière constructive. Ce CA a eu lieu le 7 juillet et a donc réuni 20 personnes (administrateurs et salariés).

Méthode de travail lors du CA

Accueil-rencontre :

Présentation de la démarche du jour & des documents présentés

Rappel besoins

*Quels besoins du territoire pourrait **dans l'absolu** être du ressort de notre projet asso ?*

En grand groupe, trier les différents besoins :

- du ressort du projet asso & dans quelle branche du projet asso
- pas du ressort du projet asso

Quels axes de travail pour le projet social ?

World Café : Pour chaque objectif du projet associatif, identifiez les freins et les leviers actuels, au vu de la situation de l'association et du territoire.

Retour en grand groupe : A partir de ces constats, quels sont les axes de travail prioritaires pour les trois années à venir ?

Comment allons-nous évaluer le projet ?

Par petit groupe, remplissage du tableau des critères d'évaluation. Un axe par groupe.

Retour en grand groupe : partage des critères (à l'oral, ou chacun va regarder ceux des autres)



Suite à ce CA, une partie de l'équipe et le bureau de l'association a repris les éléments de compte rendu et travaillé sur les critères d'évaluation. Il en est ressorti 3 axes auxquels s'ajoutent 2 axes relevant plus du fonctionnement interne mais vu comme prioritaires (dans le temps pour la bonne mise en place du projet social (Communication et Organisation) présentés dans ce tableau « Synthèse des axes stratégiques ». Suivent les **fiches actions** dont certaines sont déjà en cours d'expérimentation voire de réalisation.

« Synthèse des axes stratégiques »

AXES du PROJET SOCIAL	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS, PROJETS
1 ACCUEILLIR À LA MJC	1.1 Repenser l'accueil à la MJC	1.1.1 Réaménager l'espace d'accueil à la MJC
		1.1.2 Créer un temps d'ouverture régulier : partage de projets, découverte de la MJC
	1.2 Rendre acteurs toutes les personnes susceptibles d'accueillir	1.2.1 Renforcer les liens avec les responsables d'activités
		1.2.2 Créer un outil d'accueil partageable (livret ?)
1.3 Développer l'accueil hors les murs	1.2.3 Accompagner la formation des équipes à l'accueil de toutes les singularités	
		1.3.1 Animer une ou des activités ponctuelles ou régulières dans les différentes communes
2 MOBILISER LES HABITANT-E-S	2.1 Développer des actions collectives	2.1.1 Organiser des temps de rassemblements festifs & solidaires
		2.1.2 Mettre en place des comités de bénévoles / adhérents / usagers
	2.2 Créer des espaces d'entraide & de solidarité	2.2.1 Développer des cercles de paroles et de soutien entre pairs (cafés parents, ...)
		2.2.2 Accompagnement scolaire
		2.2.3 Permanences numériques hebdomadaires
		2.2.4 Co-construction de séjours avec les jeunes et les familles
	2.3 Proposer des temps de réflexion et de création de savoirs	2.3.1 Propositions culturelles
2.3.2 Espaces de débat réguliers		
3 IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE	3.1 Renforcer le travail partenarial	3.3.1 Mise en place & animation des commissions partenariales
		3.1.2 Formaliser participation / implication matérielle & financière des communes au centre social
	3.2 (Contribuer à ?) Faciliter / favoriser la vie culturelle & associative sur le territoire	3.2.1 Impulser & accompagner la mise en commun de moyens entre communes pour proposer spectacles, concerts, ateliers, ...
		3.2.2 Mettre en commun les infos associatives et identifier leurs besoins
	3.3 (Contribuer à ?) Faciliter / favoriser la coordination enfance / jeunesse / familles / vie sociale	3.3.1 Impulser une réflexion autour des postes d'animation sur le territoire
		3.3.2 Proposer des temps de formation thématique & réflexion collective à tous les professionnels éducatifs du territoire.
4 STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC SUR LE TERRITOIRE	4.1 Externe	4.1.1 Avoir un « encart régulier » dans les bulletins municipaux
		4.1.2 (re) Création – mise à jour d'un site internet
		4.1.3 Créer du lien entre/avec les outils utilisés par les sections (réseaux sociaux, ...)
		4.1.4 Parution-diffusion d'une « lettre de nouvelles »
	4.2 Interne	4.2.1 Mise en place d'un agenda partagé
5 RESTRUCTURER L'ORGANISATION INTERNE	5.1 Gouvernance	5.1.1 Mise en place et animation des commissions de travail
	5.2 Équipe	5.2.1 Mise en place et animation des commissions de travail

AXE n° 1 : ACCUEILLIR A LA MJC

Tout le monde ne franchit pas la porte de la MJC.

Un des enjeux prioritaires du projet social sera bien de s'adresser à tous et toutes sur le territoire : faire en sorte que quiconque entre à la MJC se sente accueilli-e et reconnu-e, bienvenu-e.

Rencontrer, faire se rencontrer et mettre en lien les habitant-e-s, pour être au plus près de leurs besoins, mais aussi pour trouver les moyens de faire se rencontrer les différentes cultures & générations et ainsi lutter contre l'isolement, le renfermement sur soi-même.

Il s'agit également de faire connaître projet de la MJC, afin que toutes et tous puissent s'en saisir.

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : Repenser l'accueil à la MJC

FICHE ACTION 1.1.1 - Réaménager l'espace d'accueil de la MJC

Constat :

Espace d'accueil peu chaleureux ; difficulté à se retrouver, difficulté à trouver de l'information ; espace essentiellement identifié comme lieu administratif (renseignements, inscriptions, ...).

Volonté :

Faire de l'espace d'accueil un lieu de rencontres, de croisement entre personnes, un lieu d'échanges

Permettre aux habitants de trouver de l'information (événements culturels, associatifs, citoyens, ...)

Permettre aux jeunes notamment de trouver de l'information spécifique à leur âge : dispositifs divers, prévention santé, vie affective, ...

Public visé : Toutes les personnes susceptibles de fréquenter le lieu MJC, adhérents, habitants du territoire, en particulier les jeunes

Partenariats : Conseil en aménagement, architecte d'intérieur.

Pour la mise en œuvre, possibilité de faire appel à des élèves du lycée professionnel Jean Monnet (Quintin)

DESCRIPTIF :

A court terme, travailler sur l'aménagement mobilier notamment de l'espace d'accueil de la MJC : salon, espace d'info, espace d'exposition, plan du bâtiment,

Evaluation : nous aurons réussi si

... des habitants/adhérents se retrouvent, fréquentent la MJC en dehors de moments d'activité
... des habitants se sont impliqués dans la réflexion et la mise en œuvre de l'accueil (espace et temps)

... des publics divers s'approprient le lieu

... des expositions et/ou moments de discussions sont organisés et fréquentés régulièrement

Échéances : 2023 : étude et concertation, début de mise en œuvre pour être opérationnel dès la rentrée

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : Repenser l'accueil à la MJC

FICHE ACTION 1.1.2 - Créer un temps d'ouverture régulier : partage de projets, découverte de la MJC

Constat :

Un certain nombre de personnes ne connaissent pas ou peu la MJC ou alors seulement par l'un de ses activités (section sportive, alsh, activités, ...)

La MJC n'est pas forcément identifiée comme lieu ressource pour l'accompagnement de projet

Volonté :

Prendre le temps d'accueillir les nouvelles personnes souhaitant s'impliquer

Ecouter les adhérents et/ou habitants pour recueillir les idées

Susciter de nouvelles initiatives, projets

Public visé : tous publics notamment les jeunes

Partenariats :

DESCRIPTIF : Créer un moment régulier (mensuel dans un premier temps) où des acteurs de la MJC (administrateurs, animateurs) sont disponibles pour présenter la MJC, ses possibilités. Il s'agira aussi de prendre le temps d'accueillir de futurs bénévoles et/ou acteurs de projets.

Cela pourra prendre la forme d'une permanence, d'un concert, d'un atelier, ...

Evaluation : nous aurons réussi si

... des habitants/adhérents se retrouvent, fréquentent la MJC en dehors de moments d'activité
... les habitants se sont impliqués dans la réflexion et la mise en œuvre de l'accueil (espace et temps)

Échéances : Rentrée 2023 (septembre)

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : Rendre actrices toutes les personnes susceptibles d'accueillir

FICHE ACTION 1.2.1 – Renforcer les liens avec les responsables d'activités

Constat :

Les responsables d'activités ne se connaissent pas, ne sont pas suffisamment inclus dans le projet associatif de la MJC pour pouvoir le transmettre à leurs adhérents respectifs.

Volonté :

Inclure les responsables d'activités au projet associatif de la MJC pour qu'ils soient relais de l'information, des valeurs et intentions auprès de leurs adhérents.

Public visé : L'ensemble des responsables d'activités

Partenariats : Les membres du CA de la MJC, le personnel permanent de la MJC

DESCRIPTIF :

Formaliser des rencontres avec le personnel d'activités (bénévoles et salariés) et personnel permanent et membres du CA au cours de la saison de fonctionnement :

- Commissions plénières,
- Rencontres individuelles ou par secteur d'activité,
- Fiche questionnaire /entretiens individuels

Evaluation : nous aurons réussi si

- ... il y a des échanges entre les responsables d'activités
- ... il y a des projets « inter sections » ou « inter activités »

Échéances :

- Mai/juin 2023 : Plénière des responsables d'activités
- Nov/Décembre 2023 : Plénière des responsables d'activités ou fiches questionnaire ou entretiens

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : **Rendre actrices toutes les personnes susceptibles d'accueillir**

FICHE ACTION 1.2.2 - Créer un outil d'accueil partageable (livret)

Constat :

Des adhérents et usagers de la MJC (familles fréquentant les alsh) ne connaissent pas bien toutes les activités et possibilités que permet la MJC

Les responsables et animateurs d'activités ne sont pas toujours en mesure de présenter la MJC dans son ensemble

Volonté :

Permettre aux adhérents ou aux personnes s'intéressant à la MJC d'appréhender son projet associatif et l'ensemble de son activité

Outiller les personnes « représentant » la MJC (bénévoles, salariés) pour leur permettre de participer à l'accueil au sein de la MJC

Public visé : adhérents, habitants

Partenariats :

DESCRIPTIF :

Création et mise à disposition d'un document type livret présentant l'association MJC, son projet associatif, ses différents « pôles » ainsi que les possibilités de s'y investir

Ce « livret » (ou autre forme) sera à disposition à l'accueil et sera distribué aux différents responsables d'activité ; ils pourront le fournir aux adhérents désireux de mieux connaître la MJC

Évaluation : nous aurons réussi si

... les valeurs de la MJC sont portées dans chaque activité

... le lien entre les responsables ou animateurs (bénévoles et salariés) et la MJC est renforcé (sentiment d'appartenance à la MJC existe)

... les personnes se sentent en capacité d'accueillir

Échéances :

Printemps 2023 : création

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : Rendre actrices toutes les personnes susceptibles d'accueillir

FICHE ACTION 1.2.3 - Accompagner la formation des équipes à l'accueil de toutes les singularités

Constat :

La MJC est parfois sollicitée pour accueillir dans ses activités ou alsh des personnes en situation de handicap. La réponse n'est pas toujours simple à apporter aux familles lorsque cela peut demander une adaptation de la structure ou de l'activité.

Elle accueille aussi (grâce aux liens entretenus avec des bénévoles) des migrants venant prendre des cours de Français avec des bénévoles

Volonté :

Permettre aux personnes en situation de handicap d'être accueillies ou orientées

Permettre aux différents acteurs de la MJC de contribuer à cet accueil

Faciliter les liens et l'intégration de migrants dans les activités de la MJC

Public visé : Bénévoles et salariés de la MJC

Partenariats :

Associations agissant pour l'accueil des migrants

Pôle ressource handicap

DESCRIPTIF :

Mise en place d'une sensibilisation et/ou formation à l'accueil de personnes en situation de handicap pour les responsables bénévoles et salariés des activités

Pérennisation d'un temps de travail d'un membre de l'équipe pour accompagner l'accueil de personnes en situation de handicap au sein des alsh et/ou activités

Evaluation : nous aurons réussi si

... les valeurs de la MJC sont portées dans chaque activité

... le lien entre les responsables ou animateurs (bénévoles et salariés) et la MJC est renforcé (sentiment d'appartenance à la MJC existe)

Échéances : 2023 - 2025

Axe : ACCUEILLIR A LA MJC

Objectif opérationnel : Développer l'accueil hors les murs

FICHE ACTION 1.3.1 : Animer une ou des activités ponctuelles ou régulières dans les différentes communes

Constat :

Les activités de la MJC sont concentrées sur la ville de Quintin.

Volonté :

Aller vers les habitants de l'ensemble du territoire en particulier les jeunes. Délocaliser les activités, les animations et les actions de la MJC sur l'ensemble du territoire

Public visé : Tout public

- Familles,
- Jeunes

- Partenariats :
- Les communes
 - Les associations locales

DESCRIPTIF :

- Organiser des animations ou actions auprès des jeunes sur les communes du territoire,
- Mettre en place des animations, des ateliers ; assurer des permanences auprès des familles des communes du territoire,

Evaluation : nous aurons réussi si...

Des actions sont délocalisées sur les communes du territoire

La MJC rejoint des nouveaux Jeunes (PSJ) et de nouveaux publics

Échéances : 2023 - 2025

AXE n° 2 : MOBILISER LES HABITANT-E-S

La MJC se veut un lieu d'émancipation, de coopération et de solidarité. Dans ce but, encourager les habitant-e-s à agir sur leur territoire, à se fédérer autour de projets collectifs, et à développer des systèmes d'entraide semble primordial.

Un autre aspect fondamental du projet social de la MJC, également formulé dans son projet associatif, est l'ouverture à l'autre et la reconnaissance de chacun-e dans sa singularité. Cela nécessite une curiosité, une connaissance de l'autre et du monde dans lequel nous vivons que la MJC souhaite encourager. Il va donc s'agir de chercher à développer des actions permettant la découverte, l'expérimentation et la construction de savoirs, individuels et collectifs.

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : Développer des actions collectives

FICHE ACTION 2.1.1 – Organiser des temps de rassemblements festifs et solidaires

Constat :

À la sortie du Covid, il y a un besoin général de se retrouver et de passer du temps ensemble.

Véritable succès des évènements déjà proposés : Carnaval, Fête de la musique, Halloween ...

Volonté :

Créer des évènements récurrents ou différentes générations, publics, se croisent.

Rendre ces évènements accessibles à toutes & tous.

Public visé : Toutes & tous, notamment le public jeunes

Partenariats :

Associations du territoire

Communes

DESCRIPTIF :

- Pérenniser l'existant (Carnaval, Fête de la Musique)
- Élargir la préparation en amont de ces évènements (associations, habitants, etc ...)
- Diversifier les partenariats (notamment avec les communes du territoire)
- Soutenir et pérenniser les actions de la Junior Association « Opération Jeunes Solidaires » : Animations familiales & culturelles durant les vacances scolaires.

Evaluation : nous aurons réussi si

... des temps festifs et solidaires sont organisés

... si des habitants participent à leur préparation et organisation

... si ces évènements sont fréquentés par une diversité de participant-e-s

Échéances : (1^{er} semestre 2023)

Carnaval 2023, fête de la Musique, fête du printemps, ...

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : Développer des actions collectives

FICHE ACTION 2.1.2 – Mettre en place des comités de bénévoles/adhérents/usagers

Constat :

Difficultés de rencontre au sein & entre les différentes activités

Adhérent-e-s pas ou peu concerné-e-s par la vie interne de la MJC.

Volonté :

Créer du lien entre adhérent-e-s & usager-e-s

Faciliter leur participation aux instances

Public visé :

adhérent-e-s & usager-e-s de la MJC, notamment les jeunes et les parents

Partenariats :

DESCRIPTIF :

Contacter toutes les différentes activités et/ou « pôles » de la MJC (sections sportives, parents des alsh, jeunes, ...).

Avec les adhérent-e-s / usager-e-s intéressé-e-s :

- étudier quelles sont les sections qu'il est pertinent de réunir.
- étudier la fréquence / l'horaire idéal.

En bureau ou en CA : définir le cadre des décisions pouvant être discutées, de la marge de manœuvre de ces comités.

Évaluation : nous aurons réussi si

... il se crée des comités, et s'ils participent à la vie de la MJC,

... les instances de la MJC se renouvellent et si la diversité de la MJC y est représentée.

Échéances : 2023 - 2025

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : Créer des espaces d'entraide et de solidarité

FICHE ACTION 2.2.1 – Développer des cercles de paroles entre pairs

Constat :

Demandes d'habitant-e-s d'avoir des espaces de discussion & de soutien entre elles et eux.

Volonté :

Permettre de libérer la parole des un-e-s et des autres sur des sujets qui les concernent & trouver ensemble des solutions si besoin.

Public visé :

Quiconque en a besoin

Cercles réservés suivant les thématiques

Parents

Partenariats :

DESCRIPTIF :

- Premier cercle de parole : « les parents papotent » : sur l'impulsion de deux mamans, mise en place d'un espace où parler de sa vie de parent, une fois par mois.
- Discussion entre parents, sans jugement, confidentiel.
- Ouvrir la porte à d'autres propositions de thématiques

Evaluation : nous aurons réussi si

- ... des habitants proposent et mettent en place des cercles
- ... des habitants participent
- ... si les participant.e.s expriment les bienfaits ressentis

Échéances :

« les parents papotent », lancement le 3 décembre 2022

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : **Créer des espaces d'entraide et de solidarité**

FICHE ACTION 2.2.2 – Mener une réflexion autour de l'accompagnement scolaire

Constat :

Aucun dispositif sur le territoire hors ceux proposés par certaines écoles.

Demande d'habitant-e-s.

Volonté :

Réaliser un diagnostic des besoins et de la faisabilité sur le territoire

Public visé :

Élèves du primaire et collégiens

Familles (parents)

Partenariats :

Écoles du territoire

Communes

DESCRIPTIF :

- Contacter les écoles et les communes pour évaluer les besoins et les possibles
- Recenser les bénévoles potentiels

Évaluation : nous aurons réussi si

- ... des groupes et/ou associations de parents se mobilisent autour de l'accompagnement scolaire
- ... il y a des échanges avec des initiatives déjà existantes dans d'autres écoles ou communes

Échéances :

2^e semestre 2023

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : Créer des espaces d'entraide et de solidarité

FICHE ACTION 2.2.3 - Développer des actions de soutien à l'utilisation des outils numériques

Constat :

Depuis l'arrêt des permanences municipales, grosse demande qui repose sur l'accompagnement individuel proposé par la MJC.

Le service mis en place par la MJC depuis 2018 (permanences d'accompagnement) est très fréquenté

Volonté :

Proposer un espace numérique accessible sans rendez-vous.

Développer des espaces collectifs d'apprentissage et d'autoformation.

Public visé : Toutes & tous

Plus particulièrement les population « éloignées » des usages du numérique (techniquement ou financièrement)

Public jeune et passionné (geek) pour le Labo

Partenariats :

Mairie de Quintin (mise à disposition du local média)

Associations

DESCRIPTIF :

- **Permanences numériques hebdomadaires** : pérenniser l'ouverture de l'espace multimédia mise en place depuis octobre 2022, le mardi de 15h à 19h

- Encourager et accompagner des bénévoles compétent-e-s à venir aider à tenir les permanences et partager

- **Labo Numérik** : Temps d'échanges et de partage de savoirs autour de thématiques numériques (création de jeux vidéos, montage photo, etc.) ; expérimentation de web-radio ; ce moment est animé par un jeune bénévole de la MJC, le samedi matin.

Evaluation : nous aurons réussi si

... les permanences sont fréquentées

... des projets sont mis en place

... des bénévoles s'y impliquent

Échéances : Fin 2^e semestre 2022

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : **Créer des espaces d'entraide et de solidarité**

FICHE ACTION 2.2.4 - **Co-construire des séjours avec des jeunes et des familles**

Constat :

Les jeunes et les familles ne conscientisent pas la MJC comme lieu ressource pour les accompagner dans leurs projets de séjours de vacances.

Volonté :

Encourager les habitants (jeunes et familles notamment) à la construction de leurs séjours de vacances collectifs.

Public visé : - Jeunes
- Familles

Partenariats :

Les élus référents des communes du territoire
Acteurs sociaux du territoire
Associations de solidarité
Fédérations des MJC

DESCRIPTIF :

Mobiliser des groupes (jeunes et/ou familles) pour préparer des séjours de vacances (hiver, été) : choix des destinations, des activités.

Mise en place d'actions d'autofinancement

Evaluation : nous aurons réussi si

... des séjours sont co-organisés avec les participants

... des jeunes sont mobilisés dans la co-organisation,

... des familles sont mobilisées dans la co-organisation

... les séjours

Échéances : Année 2023, vacances scolaires (printemps/été 2023)

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : Proposer des temps de réflexions et de création de savoirs

FICHE ACTION 2.3.1 – Mise en place de propositions culturelles réfléchies et partagées avec les habitants

Constat :

Les habitants du territoire ne sont pas sollicités pour exprimer leurs besoins culturels. Il n'existe pas d'espace pour pouvoir agir sur les propositions culturelles du territoire

Volonté :

Consulter le plus grand nombre pour faire des propositions culturelles en adéquation avec les besoins de la population du territoire.

Travailler avec les acteurs éducatifs pour organiser une programmation scolaire (pour le primaire comme pour le secondaire)

Public visé : enfants, jeunes, adultes

Partenariats : les communes du territoire, le service culturel de SBAA, les associations culturelles locales, les établissements scolaires, la FD des MJC

DESCRIPTIF :

Mettre en place des temps de rencontre avec des habitants pour évaluer leurs besoins et connaître leurs propositions culturelles,

Mettre en place une programmation culturelle partagée par le plus grand nombre et adaptée au territoire.

Formaliser des moments d'échanges avec les enseignants pour connaître leurs thématiques de travail et leurs souhaits

Evaluation : nous aurons réussi si

... des personnes s'impliquent dans l'élaboration de la programmation,

... des établissements scolaires s'impliquent

... le public répond présent aux propositions culturelles

Échéances : Rentrée 2023/2024

Axe : MOBILISER LES HABITANTS

Objectif opérationnel : **Proposer des temps de réflexions et de création de savoirs**

FICHE ACTION 2.3.2 - Créer des espaces de débats réguliers

Constat :

Pas ou peu d'espaces de discussions, de débats autour de thématiques d'actualité

Danger de la circulation importante des fake news

Volonté :

Proposer des temps d'échanges thématiques (pouvant être décidés avec les participant-e-s) pour construire des réflexions collectives

Public visé :

Enfants, Ados, Adultes (pas forcément en même temps!)

Partenariats :

Intervenants, établissements scolaires, FD MJC, Mois du doc, Aliment'erre, cinéma Rochonnet, ...

DESCRIPTIF :

- mise en place de débats et/ou conférences sur des sujets de société
- proposer aux personnes intéressées de s'impliquer dans les choix de programmation et la préparation

Évaluation : nous aurons réussi si

... des habitants participent aux moments de débat proposés

... des habitants s'impliquent dans la préparation de ces moments

Échéances : 2023-2025

AXE n° 3 : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Offrir cohérence & continuité sur le territoire

Diagnostic permanent : avoir une vision globale de la population, en phase avec le territoire.

Pour qu'ils aient connaissance et soient relais de la dynamique

Mettre en commun des ressources

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : **Renforcer le travail partenarial**

FICHE ACTION 3.1.1 - Mise en place & animation des commissions partenariales

Constat :

Devant le développement et la diversité des actions de la MJC il est important d'associer les différents partenaires de la MJC pour leur mise en œuvre. Même si l'organe décisionnel est bien le conseil d'administration il a été réaffirmé par ce dernier l'importance de consulter voire dans certains cas co-élaborer avec les élus locaux.

Volonté :

Impliquer les différents acteurs des projets dans les choix et décisions

Favoriser l'élaboration collective de certaines actions concernant directement les communes du territoire

Public visé :

Elus des communes du territoire

Partenaires institutionnels et associatifs

Partenariats :

DESCRIPTIF :

Mise en place de deux commissions de travail pour échanger avec les partenaires du territoire sur deux actions les concernant :

Service commun de l'alsh

Centre social

Evaluation : nous aurons réussi si

... les communes du territoire considèrent la MJC comme un partenaire dans nos champs d'intervention (enfance, jeunesse, culture, vie sociale, éducation populaire)

... les communes participent aux instances et moments de réflexion collective (commission, ...)

Échéances :

Le comité partenarial du Service commun existe déjà

Concernant le projet d'animation de la vie sociale, il s'agira d'une continuité de ce que nous avons nommé jusque' alors le comité de pilotage. Il sera réuni dès le printemps 2023

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : **Renforcer le travail partenarial**

FICHE ACTION 3.1.2 - Formaliser la participation et l'implication matérielle & financière des communes au centre social

Constat :

Le caractère intercommunal de l'action de la MJC doit s'accroître avec le développement des actions d'animation de la vie sociale.

Des besoins nouveaux (notamment en locaux) pourront apparaître avec la délocalisation de certaines actions

Volonté :

Formaliser l'implication des communes dans le co-financement de la MJC

Renforcer la reconnaissance de l'action de la MJC dans son ensemble

Public visé :

Communes du territoire

Partenariats :

Potentiellement l'agglomération de Saint Briec Armor Agglomération

DESCRIPTIF :

Conforter la participation des communes au financement global de la MJC (pour son fonctionnement)

Procéder à un état des lieux des moyens matériels et en locaux dont pourrait bénéficier la MJC pour la mise en œuvre d'actions dans les communes : salles polyvalentes, équipements sportifs, médiathèque, ...

Evaluation : Nous aurons réussi si

... les communes du territoire nous considèrent comme un partenaire dans nos champs d'intervention (Enfance, jeunesse, culture, vie sociale, éducation populaire)

... la participation financière et matérielle des communes est formalisée

Échéances :

Concertations et échanges avec les communes dès 2023.

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : **Contribuer à favoriser/faciliter la vie culturelle et associative sur le territoire**

FICHE ACTION 3.2.1 - **Impulser & accompagner la mise en commun de moyens entre communes pour proposer spectacles, concerts, ateliers, ...**

Constat :

Les communes du territoire n'ont pas toujours les moyens (humains notamment) de pouvoir bénéficier d'événements culturels malgré la volonté de délocalisation de certains organisateurs (festivals et/ou événements soutenus par SBAA par exemple)

Volonté :

Favoriser l'accès au spectacle vivant

Permettre aux communes rurales de pouvoir vivre certains événements ayant une volonté de délocalisation

Public visé :

Habitants du territoire notamment les enfants et les jeunes (programmation en direction des scolaires)

Partenariats :

Organisateurs d'événements
SBAA, Communes

DESCRIPTIF :

Informier, mettre en réseau, voire coordonner la mise en place de propositions culturelles sur les communes (expositions, spectacle vivant, débats citoyens, ...). Ces propositions pourront être à l'initiative de la MJC ou bien d'un autre organisateur : SBAA (été culturel), festival Marionnet'Ic, festival Beaux Lendemain, ...

Evaluation : Nous aurons réussi si

... la MJC travaille avec l'ensemble des communes

... les liens (projets ?) entre associations sont renforcés

Échéances : 2023-2025

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : Contribuer à favoriser/faciliter la vie culturelle et associative sur le territoire

FICHE ACTION 3-2-2 : Mettre en commun les infos associatives et identifier leurs besoins

Constat :

Les associations du territoire peuvent se retrouver en concurrence plutôt qu'en complémentarité par rapport à leurs actions ; faute de consultation et d'information.

Volonté :

Rencontrer les associations du territoire pour recueillir leurs besoins et favoriser les échanges entre associations pour s'informer entre pairs

Public visé :

Les responsables /dirigeants des associations du territoire

Partenariats :

Les élus-référant aux associations des communes du territoire

DESCRIPTIF :

Mettre en place des outils pour consulter les associations du territoire afin de recueillir leurs besoins, leurs compétences et connaître leurs activités au cours de l'année associative : réunions associatives sur le territoire, fiches questionnaires, entretiens, ...

Réaliser un outil de communication réunissant toutes les informations associatives du territoire

Evaluation : Nous aurons réussi si

... des associations participent en nombre,

... un outil d'information associative du territoire est pérennisé

Échéances :

2^{ème} trimestre 2023 : Consultation tissu associatif local,

Rentrée 2023/204 : 1^{er} outil d'information des associations du territoire

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : Faciliter/Favoriser la coordination enfance/jeunesse/famille/vie sociale

FICHE ACTION 3-3-1 : Impulser une réflexion autour des postes d'animation sur le territoire

Constat :

Sur le territoire, les postes d'animation sont à temps partiels. Il n'y a pas eu encore de réflexion sur la mutualisation des moyens humains en animation.

Volonté :

Afin de faciliter la pérennisation des postes d'animation, la MJC envisage d'impulser une réflexion autour des possibilités de mutualisation de postes

Public visé :

Les personnels d'animation ALSH extra scolaires et périscolaires du territoire et autres animations (sportives, culturelles)

Partenariats :

- Les communes du territoire
- Les associations locales
- Le personnel concerné du territoire

DESCRIPTIF :

Etablir un diagnostic des postes d'animation sur le territoire

Réunir les élus du territoire pour engager la réflexion,

Etudier les propositions de mutualisation

Evaluation : nous aurons réussi si

... un diagnostic partagé est réalisé

... des postes sont mutualisés

Échéances : 2023-2025

Axe : IMPLIQUER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS & ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

Objectif opérationnel : Faciliter/Favoriser la coordination enfance/jeunesse/famille/vie sociale

FICHE ACTION 3-3-2 - Proposer des temps de formation thématiques et de réflexion collective avec les professionnels éducatifs du territoire

Constat :

Les professionnels éducatifs du territoire ne se connaissent pas. Ils n'ont pas l'occasion d'échanger sur leurs pratiques

Volonté :

Réunir les professionnels éducatifs du territoire pour les faire se connaître et échanger sur leurs pratiques afin de s'informer, se former entre pairs.

Public visé : Les professionnels éducatifs du territoire

Partenariats :

- Les élus enfance, jeunesse, vie sociale du territoire
- Les associations éducatives locales
- Les partenaires enfance, jeunesse, vie sociale

DESCRIPTIF :

- Formaliser un calendrier de rencontres des personnels éducatifs du territoire pour recueillir leurs besoins
- Organiser des temps d'échanges de pratiques et de savoirs entre pairs
- Mettre en place des temps d'information et /ou de formation à l'attention des personnels éducatifs du territoire (bénévoles/salariés/élus)

Evaluation : nous aurons réussi si

- ... des rencontres ont lieu personnels éducatifs du territoire
- ... les participants s'inscrivent dans la durée (fidélisation des acteurs)

Échéances : 2023 - 2025

AXE n° 4 : STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC SUR LE TERRITOIRE

Le constat est fait régulièrement de la carence de communication de la MJC sur tout ce qu'elle organise. Des adhérents ou sympathisants ne sont parfois pas avertis de certaines propositions de la MJC qui auraient pu les intéresser.

Avec la diversité et la régularité de ses propositions (ateliers, stages, débats, événements culturels, ...), il apparaît nécessaire de mieux communiquer en interne comme en externe

Axe : **STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC**

Objectif opérationnel : **Structurer la communication externe**

FICHE ACTION 4.1.1 - Avoir un « encart régulier » dans les bulletins municipaux

Constat :

Il n'est toujours simple de se caler sur la périodicité des différents bulletins d'information communaux. Or ceux-ci sont des moyens d'information important pour les habitants du territoire

Volonté :

Formaliser la possibilité d'utiliser un encart dans chaque commune pour informer la population des événements de la MJC

Public visé :

Elus, habitants des communes

Partenariats :

Communes du territoire

DESCRIPTIF :

Bénéficier d'un encart MJC dans les différentes parutions des bulletins d'information municipaux. Suivant les périodes de parution la MJC pourra ainsi communiquer auprès de l'ensemble de la population du territoire des informations sur les projets et événements à venir

Evaluation : Nous aurons réussi si

... la MJC est mieux (re)connue pour l'ensemble de son activité-projet

Échéances : 2023-2025

Axe : **STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC**

Objectif opérationnel : **Structurer la communication externe**

FICHE ACTION 4.1.2 - **Création – mise à jour d'un site internet**

Constat :

Importance de ce moyen de communication indispensable ; or celui de la MJC n'est plus actif depuis plus d'un an

Volonté :

Doter la MJC d'un nouveau site internet tenant compte notamment de son évolution (accroissement des activités d'animation de la vie sociale)

Public visé :

Habitants du territoire, partenaires

Partenariats :

DESCRIPTIF :

Reconstruction du site internet

Adaptation du site pour permettre la mise en avant des activités d'animation de la vie sociale

Evaluation : Nous aurons réussi si

... le site internet est créé et mis à jour régulièrement

... le site internet est consulté

Échéances : fin 2022 - 2025

Axe : **STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC**

Objectif opérationnel : **Structurer la communication externe**

FICHE ACTION 4.1.3 - Créer du lien entre/avec les outils utilisés par les sections (réseaux sociaux, ...)

Constat :

Certaines sections de la MJC utilisent un ou des réseaux sociaux afin de communiquer
Le lien n'est pas toujours fait entre ces outils spécifiques à une activité (section sportive) et la MJC

Volonté :

Créer du lien entre les sections

Faire connaître la diversité des activités de la MJC

Rendre accessible les informations de la MJC à l'ensemble des adhérents et sympathisants

Public visé :

Tout le monde

Partenariats :

Sections de la MJC

DESCRIPTIF :

Mise en lien des modes de communication et réseaux sociaux utilisés par les différents « groupes » de la MJC (section sportives notamment)

Utiliser ces moyens pour communiquer aussi sur l'actualité de la MJC

Evaluation : nous aurons réussi si

... la MJC est mieux (re)connue pour l'ensemble de son activité-projet

... les adhérents d'une activité-section ont accès à d'autres informations de la MJC

Échéances :

2023-2025

Axe : STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC

Objectif opérationnel : Structurer la communication externe

FICHE ACTION 4.1.4 - Parution-diffusion d'une « lettre de nouvelles »

Constat :

Manque de connaissance des adhérents et sympathisants sur l'ensemble de l'activité de la MJC
Déficit de mise en valeur sur l'ensemble de ce qui se passe au sein de l'association

Volonté :

Rendre compte régulièrement auprès des adhérents et habitants de ce qu'il s'est passé
Annoncer régulièrement de manière synthétique ce qui va se passer

Public visé :

Adhérents
Habitants

Partenariats :

Ensemble des activités et « pôles » de la MJC
Club photo

DESCRIPTIF :

Mise en place d'une « Lettre de nouvelles » régulière

A terme, mise en place d'un comité de rédaction (ou de collecte d'infos) ou d'un groupes de « reporters » chargé du contenu et de la collecte d'information en lien avec la personnes chargée de communication

Evaluation : nous aurons réussi si

... la MJC est mieux (re)connue pour l'ensemble de son activité-projet

.... les adhérents d'une activité-section ont accès à d'autres informations de la MJC

Échéances : 2023-2025

Axe : STRUCTURER LA COMMUNICATION DE LA MJC

Objectif opérationnel : Structurer la communication interne

FICHE ACTION 4.2.1 – Mise en place d'un agenda partagé

Constat :

Manque de connaissance des adhérents et sympathisants sur l'ensemble de l'activité de la MJC
Déficit de mise en valeur sur l'ensemble de ce qui se passe au sein de l'association

Volonté :

Rendre compte régulièrement auprès des adhérents et habitants de ce qu'il s'est passé
Annoncer régulièrement de manière synthétique ce qui va se passer

Public visé :

Adhérents
Habitants

Partenariats :

Ensemble des activités et « pôles » de la MJC
Club photo

DESCRIPTIF :

Mise en place d'une « Lettre de nouvelles » régulière

A terme, mise en place d'un comité de rédaction (ou de collecte d'infos) ou d'un groupes de « reporters » chargé du contenu et de la collecte d'information en lien avec la personnes chargée de communication

Evaluation : nous aurons réussi si

... les différents acteur.trice.s connaissent (mieux) les différentes composantes de l'association

... les différents acteur.trice.s se sentent impliqués dans la communication « générale » de l'association

Échéances : 2023-2025

AXE n° 5 : STRUCTURER L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

L'organisation de la MJC est forcément impactée par les nouvelles orientations choisies avec le renouvellement du projet associatif ainsi que par le travail sur l'agrément d'animation de la vie sociale.

Le conseil d'administration et une partie de l'équipe ont été renouvelés.

Le choix de travail en transversalité a été exprimé de même que la nécessité d'impliquer plus fortement les adhérents et/ou habitants.

Tout cela nécessite forcément une structuration nouvelle dans l'organisation des instances de la vie démocratique mais aussi dans le fonctionnement de l'équipe salariée au service de ce projet.

Axe : STRUCTURER L'ORGANISATION DE LA MJC

Objectif opérationnel : Structurer la gouvernance

FICHE ACTION 5.1.1 – Mise en place de commissions issues du Conseil d'Administration

Constat :

Manque de clarté dans les contours des instances
Difficulté d'impliquer (d'intéresser) de nouvelles personnes
Diversité importante des sujets à traiter, décisions à prendre

Volonté :

Permettre l'implication d'adhérents et usagers
Permettre l'échange et la co-élaboration avec l'équipe salariée

Public visé :

Administrateurs
Partenaires
Salariés

Partenariats :

DESCRIPTIF :

Mise en place de commissions de travail sur 4 grands « pôles » d'activité : Enfance-Jeunesse, Vie sociale et culturelle, Vie associative et Sections, Finances, composées de membres du CA, de salariés, de membres associés (partenaires, adhérents, ...)

Evaluation : nous aurons réussi si

... les décisions sont concertées et partagées
... les différents acteur.trice.s se sentent impliqués dans la vie « générale » de l'association
... la participation est large (notamment des adhérents ou usagers)

Échéances : 2023-2025

Axe : STRUCTURER L'ORGANISATION DE LA MJC

Objectif opérationnel : Structurer l'équipe salariée

FICHE ACTION 5.2.1 – Participation à la mise en place et l'animation des commissions

Constat :

Les missions ont pu évoluer avec l'agrément animation sociale
Les personnes ont parfois changé

Volonté :

Clarifier les missions de chacun.e
Renforcer la transversalité entre les « pôles » d'activités
Permettre l'échange et la co-élaboration avec l'équipe salariée

Public visé :

Salariés

Partenariats :

Uniformation (financement dispositif Zoom RH)

DESCRIPTIF :

Implication des salariés dans la mise en place de commissions de travail sur 4 grands « pôles » d'activité : Enfance-Jeunesse, Vie sociale et culturelle, Vie associative et Sections, Finances, composées de membres du CA, de salariés, de membres associés (partenaires, adhérents, ...)

Renforcement du travail en transversalité

Evaluation : nous aurons réussi si

- ... les décisions sont concertées et partagées
- ... les salariés participent aux décisions concernant leur activité
- ... la transversalité se vit concrètement dans des actions et projets

Échéances : 2023-2025

ANNEXES

Date de l'entretien :	Identité de la personne :		Fonction :
Avez-vous un référent social au sein l'équipe municipale ?	Quelles sont, selon vous, les caractéristiques de la population de votre commune ?	Selon vous, quels sont les besoins et demandes de la population ? Avez-vous recensé des demandes et/ou des besoins de la population de votre commune ? Si oui, lesquels ?	Y a-t-il un CCAS au sein dans votre commune ? Si oui, quelles sont ces actions ?
Des associations sociales existent -t-elle sur votre commune ? Lesquelles ? Quelle(s) action(s) ?	Des associations sociales interviennent -t-elle sur votre commune ? Lesquelles ? Quelle(s) action(s) ?	Des initiatives individuelles ou semi-collectives à caractère social sont-elles mises en place sur votre commune ? Lesquelles ? Quelle(s) action(s) ?	Y a-t-il des permanences en mairie de services à vocation sociale dans votre commune ? (assistante sociale, Mission locale, CCAS) Si oui Lesquelles ? Si non, des mutualisations intercommunales sont-elles mises en place ?
Connaissez-vous la MIC du Pays de Quinim ? Si oui, en quoi ?	Connaissez-vous l'espace vie sociale de la MIC ? Si oui, Pouvez-vous me citer des actions menées par l'espace vie sociale de la MIC du Pays de Quinim ?	Connaissez-vous un centre social ?	Seriez-vous prêt à participer à la commission sociale de la MIC



MJC PAYS DE QUINTIN

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) du Pays de Quintin réalise une enquête auprès de ses adhérents et des habitants du Pays de Quintin en partenariat avec les étudiants de BTSA DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) du lycée Jean MOULIN à Saint-Brieuc. Notre objectif est de mieux vous connaître, de cerner vos pratiques et vos attentes sur votre bassin de vie dans la perspective de renforcer les liens avec la population. Grâce aux contributions de chacun, nous espérons étoffer notre projet associatif et développer notre action d'accompagnement de la vie sociale. Ce questionnaire est anonyme et ne prend que quelques minutes. Merci de votre participation

Vous connaître

1. Vous êtes

- Une femme Un homme

2. Votre tranche d'âge

- 6-11 ans 12-17 ans 18-25 ans 26-39 ans 40-64 ans + de 65 ans

3. Votre commune de résidence

quintin

4. Depuis

- 1 an 1 an à 2 ans 3 ans à 5 ans 6 ans à 10 ans + de 10 ans

5. Votre commune de travail

6. Votre profession

- Agriculteurs, exploitants Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
 Cadres et professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires
 Employés Ouvriers
 Retraités Autres personnes sans activité professionnelle

7. Avez-vous des enfants de moins de 25 ans ?

- Oui Non

Nombre d'enfants de moins de 25 ans

8. De 0 à 11 ans
 9. De 12 à 17 ans
 10. De 18 à 25 ans

Vous et vos loisirs

11. Durant ces 2 dernières années, avez-vous pratiqué une activité de loisirs régulière au sein d'une structure (association, club, ...)

- Oui Non

12. Lesquelles ?

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités de bien-être | <input type="checkbox"/> Activités de langues |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités de vie sociale | <input checked="" type="checkbox"/> Loisirs artistiques |
| <input type="checkbox"/> Loisirs créatifs | <input checked="" type="checkbox"/> Loisirs culturels |
| <input type="checkbox"/> Musique | <input checked="" type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

13. Dans quelle(s) commune(s) ?

14. Citez 2 freins à une pratique de loisirs ?

- Offre inexistante Tarifs Distance Horaires COVID Autres

15. Si 'Autres', précisez :

16. Quelles sont vos sorties culturelles sur le territoire ?

- Cinéma Concert Expositions Spectacles Théâtre Autres

17. Si 'Autres', précisez :

Vous et la MJC

18. Connaissez-vous la MJC de Quintin ?

- Oui Non

19. Si non, souhaitez-vous avoir des informations sur les activités de la MJC ?

- Oui Non

20. Votre image de la MJC est-elle plutôt

- Positive Négative Sans opinion

21. Fréquentez-vous la MJC de Quintin ?

- Oui Non

22. Si non, pour quelles raisons ?

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Pas intéressé.e | <input type="checkbox"/> Méconnaissance des activités proposées | <input type="checkbox"/> Coût des activités |
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> Problème de mobilité | <input type="checkbox"/> Autre |

23. Si 'Autre', précisez :

Répondez aux questions 50 - 51 - 52

24. Depuis combien de temps la fréquentez-vous ?
 - de 2 ans 2 à 4 ans 5 ans et +

25. Durant ces 2 dernières années, avez-vous été ou êtes-vous adhérent à la MJC ?
 Oui Non

À quelle(s) activité(s) vous et une personne de votre foyer participez-vous ?

	Vous	Autre membre du foyer
26. Activités vacances enfants (centre de loisirs, séjours, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27. Activités culturelles (théâtre, concert, exposition, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. Accueil jeunes (foyer, projets, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29. Activités hebdomadaires (sportives, artistiques, loisirs, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30. Projets collectifs habitants (jardins partagés, « Zéro déchet », ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31. Soirées thématiques (soirées débats, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32. Permanences administratives (Citoyens connectés, Mission locale, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33. Services aux associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34. Sorties découverte en famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

35. Avez-vous connaissance des valeurs défendues par la MJC ?
 Oui Un peu
 Pas du tout

36. Êtes-vous déjà venu.e à l'Assemblée Générale de la MJC ?
 Oui Non

Votre avis sur la MJC

L'accueil de la MJC en général

	-	-	0	+	++
37. Locaux	<input type="radio"/>				
38. Horaires d'ouverture	<input type="radio"/>				
39. Convivialité	<input type="radio"/>				
40. Prise en compte des demandes	<input type="radio"/>				

La qualité de l'offre de la MJC

	-	-	0	+	++
41. Tarifs	<input type="radio"/>				
42. Horaires d'activités	<input type="radio"/>				
43. Contenu	<input type="radio"/>				
44. Encadrement	<input type="radio"/>				

45. Pour vous, quel est le point fort de la MJC ?

La communication

46. Estimez-vous être bien informé.e des actions portées par la MJC ?

Oui

Non

47. Où trouvez-vous prioritairement les informations sur la MJC ? (Cochez les 3 principaux)

Personnel d'accueil

animateur d'activité

Site Internet

Facebook

Mailing/Newsletter

Affiches

Flyer/Plaquette

Presse locale

Bouche à oreilles

Mairies

Autres

48. Si 'Autres', précisez :

Et demain ?

49. En dehors des activités déjà proposées par la MJC, auriez-vous des suggestions à nous faire ?

La MJC a engagé des démarches pour obtenir l'agrément de « Centre Social ». Cette reconnaissance s'accompagnera d'un soutien accru de la CAF. Notre souhait est d'accompagner les habitants du territoire dans de nouveaux projets collectifs.

50. Seriez-vous intéressé.e pour participer à un projet collectif ?

Oui

Non

51. Si oui, pouvez-vous nous préciser vos attentes

52. Seriez-vous prêt.e à vous engager en tant que bénévole ?

Oui

Non

Nous organiserons dans l'année une information publique sur les résultats de cette consultation. N'hésitez pas à pousser notre porte pour parler de vos projets. Merci de votre coopération.

Merci de nous laisser vos coordonnées si vous êtes intéressés par la MJC {mail/tél}

Annexe 3

Concernant la partie MJC : 40 Questionnaires

Les activités actuellement proposées

-Participez-vous ou seriez-vous intéressé pour y participer ?

OUI 26
NON 14

• Pour les réponses positives 26

	TOTAL	%
Activité culturelles	7	15
Accueil Jeunes	3	7
Activités hebdomadaires	22	48
Projets collectifs habitants	5	11
Soirées thématiques	5	11
Permanences administratives	0	
Services aux associations	2	4
Sorties découvertes en famille	2	4
TOTAL	46	100

• Raisons évoquées pour les réponses négatives : 14

Pas intéressé par la collectivité	1
Non compatibilité entre horaires de travail et horaires des activité	1
Trop peu d'activité le samedi	1
Peu de communication sur activités citoyenne	1
Manque de temps	9
Enfants trop jeune	1
Pas de raison évoquées	2

Concernant le nouveau projet :

Intéressés par un projet (8)		Pas intéressés (29)		Ne se sont pas prononcés (3)
bénévole	Pas bénévole	bénévole	Pas bénévole	
6	2	2	27	« il faudrait plus d'informations »

Projets proposés

- Services sociaux
- Sensibilisation à la diversité
- Prévention du harcèlement scolaire
- Ecologie, nettoyage des rivières

Objectifs de la réunion :

- **Présentation d'un état des lieux et des perspectives**
- **Mise au travail sur les besoins du territoire & pistes d'actions**

Accueil & présentation, tour de table

Sont présent-e-s :

Catherine Vinot	Élue bureau MJC
Laurent Chanoine	Président MJC
Raphaël Thérin	Coordo jeunesse vie soc & associative MJC
François Thomas	Directeur MJC
Émilie Le Guyader	Anim vie sociale MJC
Marie-Madeleine Maujaret	Élue Quintin
Françoise Breton	Élue Le Foeil, affaires sociales et public en difficulté, vie scolaire et restauration
Audrey Briatte	Élue Le Foeil, loisirs, enfance/jeunesse
Valérie Danielou	Élue Lanfains, transition écologique, développement durable, environnement, enfance/jeunesse, affaires scolaires, espaces verts
Caroline Koenig	Élue Saint Donan, Vie scolaire, enfance, jeunesse
Valérie Grangiens	Élue Saint Bihy, enfance/jeunesse
Jean Chenal	MDD, Action sociale de proximité Couronne 2
Fabrice Guillaume	CAF, responsable animation et vie sociale

*Présentation de la démarche Centre Social de la MJC
& rappel des travaux effectués en 2021 :*

L'enquête lycéens
 La rencontre avec les élus des communes
 Le comité technique du 7 septembre
 Les actions EVS
 Les sorties « découvertes en famille »
 Le jardin partagé / le défi alimentaire
 L'atelier DIY
 L'action de l'OJS
 Citoyens connectés

Les ateliers cours de français
Les actions transversales
Des actions autour de la parentalité (Mois du Bien être)
La Préfiguration Prestation de Service Jeunesse
Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

World café autour de trois thématiques de besoins identifiés au cours du diagnostic

Par petit groupes, les participant-e-s ont trois fois 15 min pour réfléchir en quoi les thématiques identifiées vous paraissent répondre aux besoins de votre territoire ?

- Éducation & parentalité

Nouveaux parents & beaucoup de naissances sur certaines communes = difficultés sur structures d'accueil

Association de parents d'élèves dynamiques : comment assurer des synergies avec ce qui existe (communisation ressources des assos de parents d'élèves?)

Besoin d'information sur les services disponibles, mutualisation des ressources.

Besoin de lieux de rencontres entre parents, où les gens puissent se rencontrer, s'ouvrir à l'autre et à la différence.

Conseils municipaux de jeunes : comment la MJC peut accompagner ?

Isolement des jeunes : mobilités / écrans

Entraide entre jeunes, aide aux devoirs

- Culture & lien social

Trop centré sur Quintin, manque de régularité. Peu de lieux de proximité (bistrot, ...)

Mobilités, isolement, comment permettre aux gens de se déplacer ?

Déficit de l'offre culturelle, manque de moyens pour + spectacles en local ou s'organiser pour aller à St Brieuc.

Comment on fait pour attirer les gens vers ce qu'ils ne connaissent pas ?

Choix politique = alliance pour plus de moyens ?

Comment faire se rencontrer les différents publics (âges, catégories sociales...)

Fédérer, regrouper, faire connaître.

- Bien-être, santé & environnement

Bien-être & équilibre mis en place par l'agglo.

Aller vers

Isolement : mobilités des jeunes et des seniors.

Population vieillissante.

Lutte contre les addictions

Sensibiliser à l'équilibre alimentaire.

Lieux d'échanges et de loisirs : faire sortir les gens de chez eux !

Mobilités des jeunes : Danger ! Pas de pistes cyclables !

Pb de la prise de RDV médicaux difficiles.

Perspectives 2022

Le comité technique centre social (02/02/22)

Les réunions publiques sur les communes (celles du serv. commun)

+ infos autres communes (ex syndicat de Lorge, Corlay,...)

Soutien des communes autour de l'information de ces réunions, logistique (salle,...)

Objectifs des réunions : Présenter le projet d'agrément centre social de la MJC, recueillir la parole des habitants,

Calendrier des réunions du 28/02 au 8/04

Le carnaval (dimanche 27 mars)

Poursuite des réunions DLA (1 séquence programmée: 11/12 mars)

Informations Saint Briec Armor Agglo

L'Assemblée Générale de la MJC (le 30 avril) : vote du projet associatif

Rédaction du projet (avril à juin)

Correction du projet (juillet à octobre)

Dépôt du dossier auprès de la CAF (octobre)

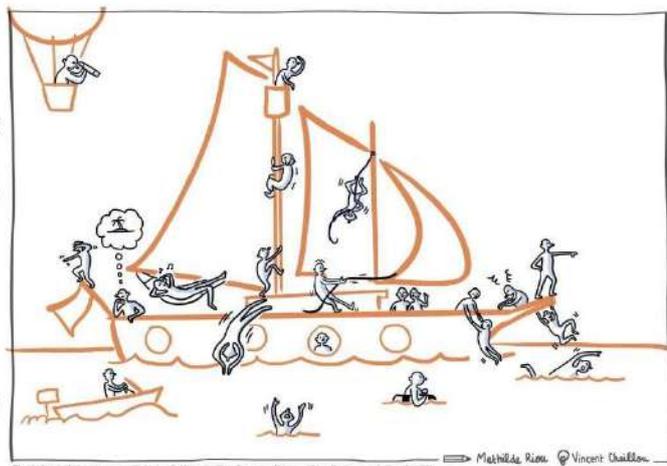
Où vous situez vous dans le projet de centre social ?

Personne ne se noie !

Beaucoup de personnes se situent dans les deux bonhommes qui discutent sur le pont, et évoquent des échanges et de la coopération.

Les partenaires de la CAF & de la MDD sont en ballon et sur le petit bateau à côté.

Les représentantes des communes sont tou-te-s à bord.





Vendredi 3 décembre - 18h30 - MJC pays de Quintin

Depuis septembre, un groupe d'administrateurs et de salariés de la MJC s'est penché sur le projet associatif de la MJC.

Pourquoi un projet associatif ?

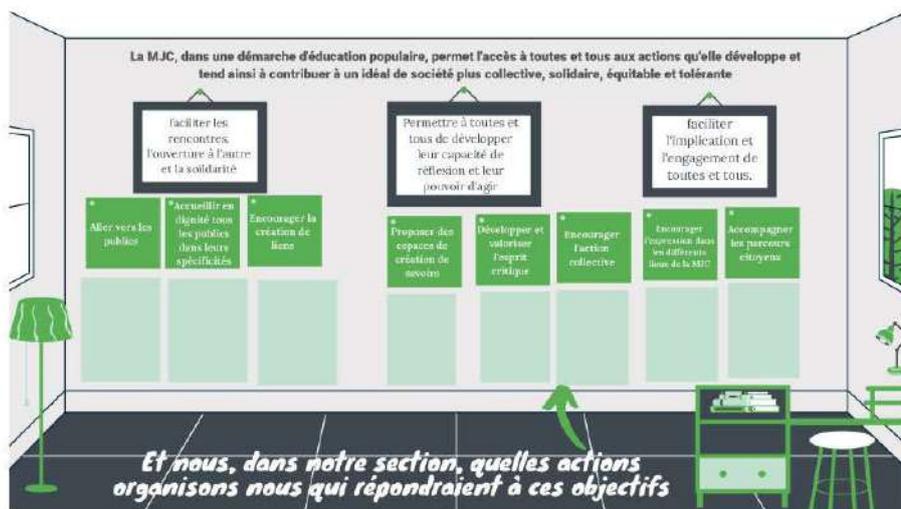
Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire.

La MJC compte aujourd'hui plus de 1000 adhérents répartis dans 30 activités différentes auxquels s'ajoutent 350 enfants usagers des alsh.

Dont VOUS !

C'est pourquoi, vous êtes invités à donner votre avis sur la première étape de ce travail en participant à notre AJJ, **Assemblée Jubilaire et Joyeuse Vendredi 3 décembre à 18h30.**

Merci d'avance pour votre participation



Si vraiment vous ne pouvez pas être avec nous vendredi, vous pouvez donner votre avis pas retour de courriel en répondant à la question ci-dessus.

